ECLAIRCISSEMENS LITTERAIRES

SUR

UN PROJET

D E

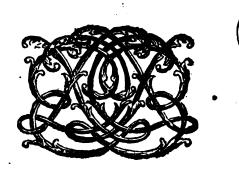
BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE,

SUR*L'HISTOIRE LITTERAIRE DE CAVE, ET SUR QUELQUES AUTRES OUVRAGES SEMBLABLES:

AVEC

DES REGLES POUR ETUDIER ET POUR BIEN ECRIRE.

OUVRAGE PERIODIQUE.

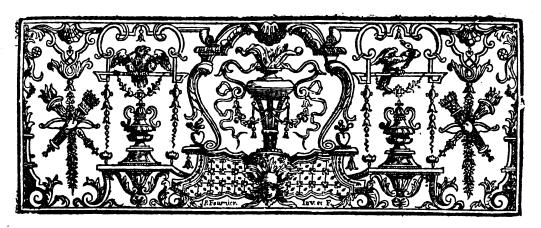


A PARIS.

Chez Le Breton, Quai des Augustins, au coin de la ruë Gît-le-Cœur, à la Fortune.

M. DCC. XXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Digitized by Google



ECLAIRCISSEMENS

LITTERAIRES

SUR UN PROJET

D E

BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE,

Sur l'Histoire Litteraire de Cave, & sur quelques autres Ouvrages semblables:

Avec des regles pour étudier & pour bien écrire.

LETTRE A M. L'ABBE' DE ***.



OUS voilà, M. sorti de licence, & par conséquent à vous-même, car vous comptez pour rien les actes qui doivent terminer votre carrière en vous procurant le Bonnet. En effet, pour un homme qui a étudié & brillé aurant que vous, ce qui reste à faire n'est qu'un jeu. D'ailleurs n'eussiez-vous que la moitié de l'esprit que vous avez, vous en auriez un peu plus qu'il n'en faut, non-seulement pour vous tirer d'assaire, mais encore pour vous atti-

rer des applaudissemens.

Ce que j'estime & qui me touche le plus, M. c'est que, vous ne regardiez les études que vous avez faites jusqu'ici, que comme le prélude de celles où vous devez entrer. Il faut avoir du goût, du sentiment & bien des lumieres pour voir jusques-là, & il n'est pas donné à tout le monde de porter la vûë si loin.

.... Pauci, quos aquus amavit. Jupiter.

Virg. Enci. 6.

Λ

Cela est d'autant plus rare, que le commun des hommes, sur-tout en France, a des yeux tout différens. Funeste maladie! qui regne depuis longtems, qui a gagné presque tous les Ordres du Royaume, & qui a érigé en regle ce taux préjugé : Qu'un Docteur est docte, & docte à tous égards. Comme si la chausse du Docteur lui donnoit la sience, ou qu'elle sût elle-même la tience, ou enfin qu'avec elle tout fût fair, & qu'il n'y eût plus de connoissances à acquerir. Cependant, à considerer dans son véritable point de vûë ce qu'on acquiert de sience sur les bancs, on trouve, à propreprement parler, que ce n'est qu'un premier pas qu'on fait vers ce qui reste à faire. Aussi n'a-t-on jamais prétendu, en établissant les classes & les études des Universités, que les jeunes-gens y apprissent tout ce qu'il faut sçavoir. On a voulu seulement leur donner des regles & des principes, les mettre sur les voyes, & leur montrer les routes qu'ils devoient tenir pour arriver au but.

Discours sur Théophraste.

Il reste donc bien du chemin à faire après cela: & ce chemin est si long, que quand ou est à la fin de sa course, ou éprouve qu'on meurt précisément dans le tems, qu'on étoit en état de faire des progrès. Les Anciens La Bruyere: ont connu cette vérité: & je lisois ce matin que » Théophraste mourant » se plaignoit de la nature, de ce qu'elle avoit accordé aux Cerss & aux " Corneilles une vie si longue & qui leur est si inutile, lorsqu'elle n'avoit » donné aux hommes qu'une vie si courte; bien qu'il leur importat si fort

" de vivre long-tems. Que si l'âge avoit pû s'étendre à un plus grand nom-» bre d'années, il seroit arrivé que leur vie auroit été cultivée par une do-" Arine universelle, & qu'il n'y auroit eu dans le monde ni art ni sience,

» qui n'eût atteint sa perfection. »

Avec les talens que vous avez, M. & les dispositions où vous êtes, un nombre d'années moindre que celui que souhaitoit Théophraste, vous fuffira pour porter à sa persection le genre d'étude que vous embrasserez. Je ne puis donc que vous applaudir, & loiier la resolution que vous avez prise de recommencer d'étudier sur nouveaux frais, & d'éviter le ridicule de ceux qui temporisent, & qui ne voyent pas, que qui cras discit, numquam discit. Le fonds de sience que vous vous ferez, donnera un nouveau lustre à votre naissance, & l'éclat qu'elle en tirera reciproquement, la rendra: plus estimable, & vous fera d'autant plus admirer, qu'on souhaite ardemment de voir la sience reconciliée & alliée avec la Noblesse. Peut-être même que votre exemple rendra la reconciliation générale & durable : il ne faut souvent qu'une personne de mérite & de distinction qui rompe la glace, pour mettre les choses sur le pied qu'elles devroient être. Et quel plus grand service pourriez-vous rendre à la Patrie, que de faire revivre les mœurs des Grecs & des Romains? Chez ces grands hommes il n'y avoit que la sience qui fût en honneur; ce n'étoit que par elle qu'on montoit aux charges & aux dignitez, & l'ignorance étoit un titre exclusif de toute forte d'emplois.

Ces tems heuteux ont changé: les postes & les honneurs ne sont plus que pour les Grands, & les Grands ont fait divorce avec la sience. Il enest seulement un fort petit nombre, aux yeux desquels quelques phantômes. de sçavans trouvent grace, & dont ils se font des Protecteurs : mais comme les Mecénes de nos jours n'y regardent pas de près, ils se laissent prendre à l'apparence, & la simple livrée de savant les éblouit : l'Auteur.

du Temple du goût est mon garant...

J'approuve encore fort, M. le dessein que vous avez formé, de donner un jour quelque bon Ouvrage au Public: mais je suis aussi peu propre à vous donner des avis, qu'à vous tracer des regles pour cela. Car de vous marquer les routes que j'ai tenuës, comme vous le souhaitez: outre que je ne suis pas un modele que vous puissiez vous proposer d'imiter, je vous avoiierai bonnement, que je serois fort en peine de vous direcomment j'ai conduit mes études. Je ne me suis guéres attaché qu'aux sujets & aux Livres qui me plaisoient le plus, sans m'astreindre à suivre aucun ordre. La seule maxime que j'observois religieusement, soit pangoût ou par temperament, soit par esprit de système; c'est que je ne quittois point la matiere que j'avois une fois entamée, que je ne L'eusse tournée de tournée les faces, que je ne l'eusse approfondie & enfin épuilée. Je ne pouvois parvenir-là, qu'en lisant une infinité de Livres que je ne connoissois pas d'abord; mais à la lecture desquels d'autres me conduisoient : ainsi il arrivoit que je parcourois tous ou presque tous ceux qui traitoient des points que je voulois éclaireir. On ne doit pas inferer de-là que tous les Livres que je feiilletois me servissent également; j'en rencontrois souvent qui ne faisoiem rien pour moi; mais j'en tirois toujours deux avantages: Le, premier, que je n'avois rien negligé pour me mettre au fait de ce que je cherchois: Le second, que chemin faisant j'acquerois des lumieres sur d'autres suiets.

Je suis persuadé que nos meilleurs Auteurs n'ont point suivi d'autre méthode, sans exceptet ceux qui ont entrepris de dresser ou de faire des regles pour les études. Aussi ne puis je penser à leur projet, que je ne le trouve chimerique, pour ne rien dire de plus. Un retour sur eux-mêmes leur en auroit fait porter le même jugement. Ils n'avoient qu'à observer, que l'esprit de l'homme ne veut être ni gêné, ni contraint: Or, les regles le gênent, le ressernt, l'émoussent & le jettent dans le dégoût. Si l'on suppose ce qui arrive rarement, qu'il ne se dégoûte pas, le fruit qu'il retire des regles est petit & borné: car comme on s'attache trop aux regles, l'objet échappe: ainsi tandis qu'on donne tout, ou presque tout, aux moyens, on perd de vûë la fin, & par-là on change l'accessoire en principal; on court

après l'ombre & on laisse le corps.

Ajoûtez qu'un bon ouvrier est lui-même sa regle; & réissit mieux en suivant, je ne sçai quel goût ou rayon de lumiere qui le guide, qu'en observant les plus belles regles du monde. D'ailleurs, remarquez que ceux qui sont es laves des regles, n'ont ni ce seu, ni cet air, ni ces graces qui sont

estimer & cherir les Ouvrages & leurs Auteurs.

Enfin, je mets en fait qu'on ne trouve guéres de méthode qui n'ait ses défauts. La maniere, même, d'enseigner & d'étudier les belles Lettres, quoiqu'elle parte d'une bonne main, & soit pleine de beautés, ne répond ni à son titre, ni à l'attente des Lecteurs. On y canonise la routine de l'Université: & c'est un problème, si la routine de l'Université est la meilleure maniere d'enseigner & d'étudier les belles Lettres.

Avant que d'entreprendre un Ouvrage, je serois d'avis qu'on mésurât ses forces, & qu'on cherchât un sujet qui y sût proportionné. Qu'ensuite on le méditât long-tems, & qu'on le considerât à toutes sortes de jours, qu'on vît ce qui y tient & y a rapport, & à quelle distance chaque chose est l'une de l'autre.

Un second point essentiel, c'est de se faire un stile; & pour un François

d'écrire en François, à moins que des raisons particulieres ne l'obligent

d'en agir autrement.

La langue Françoise est aujourd'hui la langue à la mode, & pour ainsidire, la langue universelle, dumoins en Europe: il n'y a point de Cour où. on ne la parle, où on ne l'entende, & où les negociations & les traitez entre les Princes, ne se fassent en François. En quoi notre langue a cet avantage sur la langue latine, que c'est par elle-même qu'elle est parvenue à faire les. délices des Etrangers : au contraire du latin, il ne devint la langue dominante & générale de l'Empire, que par la loi du plus fort, & par l'obligation où se mirent les Romains eux-mêmes de ne parler en public d'autrelangue que la leur a, jusqu'à faire un crime à ceux qui parloient grec dans les villes Grecques b. Ce qui fur porté si loin, & jetta de si-profondes racines dans le cœur de tous les Romains, que les Papes en qualité d'Evêques de Rome, se sont fait une loi invariable dans tous les tems, de n'écrire ja? mais qu'en latin aux Conciles, aux Evêques & aux Têtes Couronnées en quelque partie du monde qu'ils fussent, ou pussent être; avec cette circonstance singuliere, que les lettres qu'ils adressoient aux Conciles d'Orient. & ailleurs, n'y étoient traduites & expliquées, qu'après y avoir été lûës & recitées publiquemen en latin.

Les François n'auroient pas befoin de tant rafiner, pour étendre le progrès de leur langue; il leur suffiroit d'en faire le cas qu'ils doivent faire, et à l'égard de ceux qui songent à être Auteurs, de faire attention que pour un Libraire qui se charge de l'impression d'un livre, par exemple, Latin, on en trouve cent qui ne veulent imprimer que des Ouvrages Fran-

çois.

Ce n'est pourtant ni sur ces raisons, ni sur plusieurs autres semblables qui s'offrent en foule, que je voudrois qu'un François n'écrivît qu'en la langue propre & naturelle : il y en a une prise du fonds même du sujet, qui paroît décisive : c'est qu'il n'y a que cette langue, dans laquelle il puisse esperer de bien écrire, & que cette langue est la seule dont ilpuille attraper le génie, l'élegance & les finesses. Toutes les autres sont pour lui, ou mortes ou étrangeres, & dès là il ne peut sans temerité se flatter d'en connoître & emporter le je ne sai quoi. Prenons la langue. L'atine pour exemple; un Auteur aura beau rêver & s'alembiquer l'esprit, il ne pourra jamais dire, pourquoi Majestas se disoit du peuple Romain, & Authoritas du Senat, & qu'on ne pouvoit pas employer indifferemment l'un pour l'autre. Il en est a peu-près de même des langues Etrangeses bien que vivantes : quelque tems qu'on y donne, quelque offort qu'on fasse, on ne parviendra jamais à les bien posseder: & tout ce qu'on peut esperer, c'est qu'on dise de nous ce qu'on dit de M. de qu'il écrit en fiançois aussi-bien qu'un Etranger puisse écrire. Ainsi on est reduit à demander grace pour toutes les fautes qui échappent : & je ne sçai si l'on sera d'humeur à nous écouter; les Anciens ne l'auroient surement pas fait. Rappel-رح lez, M. je vous prie, ce qu'on lit dans Aulu-Gelle: Postumius Albinus

Nost. Attic.

a Illud quoque magna cum perseverantia custodiebant, ne Gracis unquam, nisi latine responsa darent, quin etiam ipsa lingua volubilitate, qua plurimum valent, excussa, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostra, sed esiam in Gracia S

Afia. Val. Max. lib. 2. c. 1.
b Et ait indignum facinus esse, quod ego
iu senatu Graco verba secissem; quod quidem apud Gracos Grace locutus essem, idfirri nullo modo posse.
Cic. in Vertem, Otat. 9,

Digitized by Google

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

homme Consulaire & sçavant, s'avisa d'écrire l'Histoire Romaine en grec, & comme il se doutoit bien que quelque soin qu'il se donnât, il feroit bien des fautes: il commença par prevenir ses Lecteurs, & par les prier de youloir faire attention qu'il étoit Romain de naissance, & qu'ainsi on ne devoit pas s'attendre qu'il écrivit avec la pureté d'un Athénien. » C'est so » joiier du bon sens, lui dit un jour Caton, de prendre plûtôt le parti de demander pardon de ses fautes, que celui de n'en point faire du tout : car, ajoûta-t-il, on ne demande pardon que du mal qu'on fair, » ou par inadvertance ou par necessité: vous n'êtes pas dans le dernier cas, puisque vous n'oseriez dire que personne vous ait obligé de faire ce dont

» vous demandez pardon, avant même que de l'avoir fait. 2 »

Faisons-donc, M. notre capital de l'étude de la langue de notre nourrice: c'est la seule qui nous convienne, qui soit à notre portée, qui soit en sa place, & dans laquelle nous soyons assurez de pouvoir faire de grands & de veritables progrès. Et n'est-ce pas une chose étonnante qu'on se tuö à apprendre le latin, le grec, l'hebreu, & les autres langues mortes & vivantes, tandis qu'on se met peu en peine d'apprendre la sienne, & qu'on la neglige jusqu'au point de ne la pas savoir. Mille gens, cependant, donment dans ce travers. Ce qui met le ridicule de leur conduite dans son veritable jour, c'est que tout le fruit qu'ils en retirent, se reduit souvent à la vanité de faire dire d'eux, qu'ils savent les langues; c'est-à-dire, qu'ils savent des mots & rien plus : mais-cette vanité est bien punie, par le mépris où ils tombent dès qu'on les approfondit. Aussi remarque-t-on que la plûpart de ces Rabins, de ces Grécistes & autres pareils personnages, ne font pas fortune auprès des honnêtes gens.

N'inferez pas de là, M. que j'en veuille à l'étude & à la sience des langues; j'en reconnois non-seulement l'utilité, mais encore la necessité. Je tiens même qu'elle est la clef de tous les trésors, que nous ont laissés les Anciens. Ce que je condamne, c'est qu'on rebute des richesses qui se présentent & qui sont pour nous, pour courir après d'autres qui nous fuient, & dont l'acquistion & la possession sont presque impossibles.

Mais, dira-t-on, à quoi bon faire une étude d'une choie qui s'apprend avec l'âge, qu'on suce avec le lait, qui croît avec nous, & qui nous suit par tout? En tout cas, la naissance & tout ce qui l'accompagne est une assez grande avance : ainsi quand l'étude de notre langue naturelle demande-

roit quelque soin, on est toûjours à tems de le prendre.

Ce raisonnement porte à faux, & ceux qui le font ne distinguent pasentre le corps ou le materiel, & l'esprit ou le fin de la langue, l'un est pourrant bien différent de l'autre : le premier ne coûte rien, aussi est-il abandonné au Bourgeois: mais le second est le parrage des esprits d'une trempe particuliere, qui joignent à une grande étude & à une belle éducation, le commerce des personnes polies.

Je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'experience & sur l'autorité des plus grands Maîtres, des Vaugelas, des Bouhours & de tant d'autres qui ont passé leur vie à étudier leur langue. On ne sçauroit nier que la langue ne fût née, pour ainsi dire, avec eux: néanmoins quelque attention qu'ils

a Natu, inquit, Aule, nimium nugator es, cum maluifii culpam deprecars, quam culpa vacare. Nam petere veniam solemus aut cum imprudenter erravimus, aut camcompuls peccavimus. Tibi, inquit, ore te, quis perputit, ut id committeres quod priufquam faceres, peteres ut ignosceretur.

A iii,

ayent eu a observer leurs mots & leurs phrases, quelque soin qu'ils prissent de châtier leurs écrits, enfin quelques recherches qu'ils aient faites: ils ont fait des fautes, & ils ont manqué souvent des lumieres necessaires pour trancher quantité de difficultez, & pour resoudre une infinité de doutes, qui leur venoient, & qui ne venoient pas au commun des Ecrivains. Je pourrois citer mille exemples tirez des fastes de la langue Francoise: Souffrez, M. que je les laisse tous pour un seul que la langue Latine fournit, & qui a quelque chose d'assez singulier pour meriter d'avoir place

dans cette lettre.

Pompée sit bâtir le Temple de la Victoire 2 dans ce tems critique, où non seulement la langue Latine étoit parvenue à sa persection, mais encore où Rome possedoit les Varrons, les Cicerons, les Hortensius, les Atticus, les Nepos, & tous ces grand hommes, dont le nom feul présente l'idée de l'éloquence, de l'exactitude & de la politesse même. Il étoit question de marquer dans une inscription le troisième Consulat de Pompée. Les plus grands génies de la capitale du monde furent partagés; les uns soûtenoient qu'il falloit mettre Consul tertio; les autres prétendoient que Conful tertium étoit mieux. Ciceron fut choisi pour décider entre ces deux sentimens; il n'osa pourtant le faire, ni se déclarer pour ou contre aucun, & afin de ne s'attirer personne sur les bras, il prit un milieu qui en éludant la disficulté de part & d'autre, satisfaisoit également les deux partis. Il affecta donc de faire graver ces quatre lettres majuscules T E R T afin qu'on pût lire Tertium ou Tertio, selon qu'on seroit porté b pour l'un ou pour l'autre.

Ce trait feroit le désespoir des Ecrivains les plus exacts, si l'on ne posoit pour regle qu'ils sont au-dessus d'une faute de langage, de construction, d'arrangement ou de choix des mots : il suffit que le genie de la langue regne généralement dans leurs ouvrages, pour qu'ils soient reçûs, & qu'ils passent à la posterité avec les écrits de Marot & d'Amiot, qu'on lit encore

avec plus de plaisir & d'utilité, que ceux de tant de Modernes.

Mais un Auteur qui se propose pour objet un pareil succès, ne doit pas se borner à écrire purement, il faut encore qu'il s'accoûtume à penser finement, & qu'entre toutes les expressions qui lui viennent il n'emploie que celle qui est la bonne. Elle ne se présente pas d'abord, quelquesois même elle se fait chercher long-tems : un esprit juste & qui a du goût, la sent & est averti qu'il ne l'a pas; & il n'est content que quand il l'a attrappée. Un Ouvrage travaillé de la sorte est plein d'images de la nature en beau; ces images font son prix & lui donnent l'immortalité. Tels sont les écrits d'Homére, de Virgile, d'Horace, de Boileau, de Racine, de la Bruyere, &c. Ce sont des in-12. il est vrai, mais ces in-12. effacent tous les in-folio de cet autre, dont vous me dissez un jour, qu'il ne met pas plus de tems à faire ses ouvrages, qu'il en faut pour les écrire, qu'il les écrit tout d'une haleine, & fans faire aucune rature. C'est Scuderi en chair & en os,

Boyleau, Sat. 2.

. . . . Dont la fertile plame Peut tous les mois sans peine, enfanter un volume :

4 Je parle d'après Aulu-Gelle: Pline liv. 7. e. 26. dit que c'étoit le Temple de Minerve.

D Varron se moqua dans la suite de cet-

re décision ambigue & timide, qu'il attribuoit à Pompée, & il démontra par raison & par autorité qu'il falloit dire Tertium.



Ses écrits, il est vrai, sans art & languisans, Semblent être formés en dépit du bon sens.

Horace a fait son portrait en disant : » Qu'il auroit honte d'effacer un mot, & pourvû qu'il gagne de l'argent, qu'il s'embarrasse peu que ses

" Ouvrages soient bons ou mauvais. "

Il ne faut pas être surpris après cela, qu'il soit l'objet de la critique des Journaux, & que depuis quinze ans il survive à ses propres écrits; bien que chaque lendemain qu'il les publie, il ait à se reprocher d'avoir

vêcu trop d'un jour. b

C'est une leçon pour tous ceux qui courent la carrière d'auteurs; qu'il est bien plus avantageux d'écrire moins & d'écristie bien, que d'écrire beaucoup & n'être pas exact. Or c'est une maxime reçuë, qu'un Ecrivain qui écrit beaucoup, ne sçauroit faire de bons Ouvrages. Euripide étoit si prévenu de cette verité, que s'entretenant un jour avec je ne sai quel Poëte, qui se vantoit d'avoir fait aisément cent vers en trois jours, pendant qu'il n'avoit pû en saire que trois : » Aussi y a-t-il cette différence, dit-il, entre » vos Vers & les miens, que les vôtres ne dureront que trois jours, & » que les miens seront les délices de la postérité ». Hoc, inquit, interest, quòd tui triduum tantummodò, mei verò in omne tempus sufficient.

Val. Max. lib.

Voyez le

Vayer.

Une autre chose à quoi doit fortement s'appliquer un Auteur; c'est à bien débuter: le début doit être simple, mais de cette simplicité de main de maître, qui forme ce coup d'œil qui previent & fait bien augurer de l'Ouvrage, y fait entrevoir mille beautez, pique le Lecteur, & lui promet un heureux assortiment de l'utile & de l'agréable. Horace a dit quelque part: » Que qui a bien commencé, a moitié fait »: Je crois qu'on peut dire encore, qu'un bon commencement influë dans tout l'Ouvrage, le conduit heureusement à sa sin & en assure le succès. En esset, l'Auteur n'a qu'à se soûtenir, & à continuer comme il a commencé: expressions, pensées, tour, sinesses, sigures, comparaisons; tout coule de source, sur-tout s'il est plein de son sujet, comme il doit l'être, ainsi que je l'ai déja remarqué.

Rien, au reste, ne lui conciliera rant le prits, que la clarté du stile. On hait à la mort les Ecrivains qu'on ne peut entendre, & l'on aime bien mieux ne lire que des choses communes, mais claires, que des choses curieuses, relevées & recherchées, enveloppées de termes ou de tours mysterieux. C'étoit un peu le désaut de l'Abbé Duguet: je connois des personnes qui ont le goût excellent, qui ne sçauroient supporter la lecture de se écrits, par la seule raison, qu'il saut trop érudier pour attrapper & prendre

la pensée.

A la clarté du stile il faut joindre la clarté de l'ordre & de la methode i elle consiste à donner aux pensées & aux preuves qu'on met en œuvre, le rang qui leur est propre & qui leur convient; à les enchaîner les unes aux autres; à faire marcher d'abord les plus simples, ensuite les autres chacune par degrez, & à proportion qu'elles sont plus fortes & plus conside

a Sed turpem putat in scriptis, metuitque lituram.

Securus cadat, an rello stet fabulatalos Horat. lib. 2. Ep. 1. 167; b Nimirum hoc die

Gestit enim nummum in loculos demittere :
post bas

Uno plus vixi, mibi quam vivendum fuit, Apud Macrob. Satur. lib. 2. c. 70.

Digitized by Google_

rables; & à les lier si bien ensemble qu'elles paroissent naître les unes des autres, comme si elles ne faisoient qu'un tout. Le progrès de lumiere que produit cet enchaînement, ne manque jamais de faire son esset, de se ren-

dre maître des esprits, & de les entraîner où l'on veut.

Par le moyen de cet ordre, on se renserme dans son sujet, on l'approfondit, & on y sait entrer tout ce qui y doit être, sans s'écarter, ni s'arrêter, ni battre le païs: en un mot, on va droit au but, & par le plus coutt
chemin, tandis que ceux qui n'observent pas cet ordre, n'y arrivent que par
de longs détours, & après mille digressions ennuieuses. Comme leur imagination n'est pas réglée, ils saisssent tout ce qui leur vient dans l'esprit,
& s'y attachent: on diroit des ensans, que tous les objets frappent & amusent également; ou bien pieunes arbres, qui de tous côtés poussent des
scions supersus, & leur communiquent la séve nourriciere qui est destinée

à entretenir, à conserver & à faire croître le tronc.

Outre ces regles générales qui ont pour objet la bonté d'un Ouvrage, il y en a d'autres qui contribuent à le rendre agréable, beau & même parfait. C'est d'y jetter des restexions naturelles, ménagées avec tant d'adresse, que le Lecteur les fasse comme de lui-même, & sans qu'il s'apperçoive qu'elles viennent de l'Auteur. Ne faire point de peinture qui se soit vraie; garder par-tout les bienséances; n'aller ni au-delà ni au-deçà du naturel; toucher delicatement les portraits: si l'on emprunte les pensées des autres, leur donner un tour nouveau & plus sin, & y ajoûter de nouvelles beautés, asin de se les rendre proptes, & comme si elles venoient de nous; ne point embarasser sa phrase de mots inutiles; éviter un stile trop sleuri; user sobrement de mots nouveaux; cacher son esprit; écrire poliment, mais d'un air spirituel, aisé & délié. On ne peut réiinit tout cela..., si l'on n'a un fonds de bonnes choses & de belles connoissances, & ce fonds ne s'acquiert que par le secours des bons Livres.

Ainsi, vous m'avez prévenu, M. quand vous avez formé le dessein de lire indisséremment tous les Auteurs, & de les connoître par vous-même. C'est marcher sur les traces des SS. Peres: ces grands hommes ont, j'ose dire, dévoré tous les Ourages sacrés & profanes, qui étoient publiez de leur rems; ils se sont ses lumieres qu'ils y puisoient non-seulement pour orner seur esprit, mais encore pour étendre, affermir & faire triompher la Religion, & pour nous laisser des trésors immenses de sience

en toutes sortes de genres d'écrire.

Mais comme l'étude des Auteurs Ecclesiastiques est plus conforme à votre goût, parce qu'elle convient mieux à votre état, vous voulez sçavoir mon avis là-dessus. J'approuve fort, M. qu'avant que de vous mettre à les lire, vous choisssiez un Auteur qui vous en facilite l'entrée, & vous mette en état de porter un jugement solide de chacun. Mais je doute que Cave sur qui vous avez jetté les yeux, puisse vous rendre ce service. Mon doute est sondé sur quelques raisons, dont je vais vous faire part, sans trop les approsondir, parce que vous avez de l'esprit au-delà de ce qu'il en faut, pour en saissir toute la force, & pour voir d'un seul regard jusqu'où portent les conséquences.

on pouvoit charitablement cacher les défauts & supprimer les heresies des anciens Chrétiens. Sentiment si singulier & si dangereux pour la verité de l'histoire, qu'il a revolté jusqu'aux Savans de sa Communion. Voyez les

Digitized by Google

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

Lettres Critiques de M. le Clerc. Amstehedami, 1713. T. III. p. 131. & seq. 20. Cave dans ses Prolegomenes établit plusieurs regles, qui sont absolument insoûtenables : relle est la premiere de la cinquieme Sect. » Plus les » éditions des Peres sont anciennes, plus elles sont ordinairement sidéles. » Editiones S.S. Patrum qud sunt vetustiores, ed sunt ut plurimum sideliores. Je ne sai où Cave avoit l'espuit, quand il avançoit cette proposition: & je le défierois bien de produire une seule personne qui fasse usage de sa raison, qui ne soit d'un sentiment diamétralement opposé. J'ose même dire qu'il l'étoit lui-même, & qu'il ne parle ainsi, que pour avoir le plaisir de forger un paradoxe : puisque de son aveu il ne s'est determiné à travailler au supplément de son Histoire Litteraire, que sur ce que les dernieres éditions des Peres étant bien plus exactes que les premieres, l'obligeoient à reformer ses idées, & lui fournissoien» en abondance des mémoires & des secours, qu'il n'avvit paseu d'abord a. Donc, Telon Cave même, les dernieres éditions des Peres l'emportent infiniment pour la fidélité sur les premieres.

30. Dans le Discours préliminaire, qui est à la tête des Auteurs du di- Pag. 491. édit. rième siècle, Cave fait de ce même siècle la peinture la plus affreuse qu'on Genev. 1705. puisse faire : car sans compter qu'il lui donne pour caractere distinctif le ti- m-fol. tre de si cle obscur, il soutient qu'il n'offre qu'ignorance, confusion, troubles, débordemens, débauches, abominations, schismes, & qu'il ne fournit presque aucun Ecrivain ni Concile, qui mérite d'être rapporté b; & pour donner à ce qu'il dit , • le degré de probabilité qui y manque, il cite Baronius & Genebrard. Mais si Baronius & Genebrard ont malheureulement confondu ce qui se passoit dans le monde entier, avec ce qui le faisoir seulement à Rome & en quelques autres endroits de l'Italie, il est visible que Cave est aussi mauvais déclamateur que méchant critique : ot

• voici une anecdote qui établit clairement cette verité.

M. l'Abbé Fleury avoit-poussé l'Histoire Ecclesiastique jusqu'à la fin du neuvième siecle, lorsque frappé de l'idée horrible, que Baronius & les autres Modernes donnoient du siecle suivant; il se trouva dans une espece d'impuissance de continuer son Ouvrage. Il alla exposer son embarras à l'Abbé de Longue-Ruë. Cet Abbé à qui tous les tems & tous les Auteurs étoient également présens, sui dit de jetter les yeux sur la Présace du cinquieme tome des Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît, avec assirance qu'il y trouveroit dequoi se défaire de ses préjugés, & des preuves incontestables que le dixième siecle n'a pas été moins sécond en grands hommes de toutes sortes d'états, que plusieurs autres, dont on ne saisoit aucune plainte. M. l'Abbé Fleury suivit cet avis. La lecture de cette Prétace lui fit tomber les écailles des yeux; car en lui fournissant d'excellens matériaux pour remplir le vuide immen e, qu'il croioit voir dans l'Histoire, elle lui donna l'idée du discours qu'il a mis au commencement du treizième tome de l'Histoire Ecclesiastique de sa façon. Ce discours n'est qu'une heureuse imitation de la Préface, à laquelle il devoit tant; mais comme il vouloit encherir sur l'Original qu'il avoit devant les yeux; il a

a Novas quotidie prodire editiones EAS-QUE LONGE ACCURATIONES plura abbibere subsidia, qua antea denegata fuerant. Præfat. pag. 32. edit. Genev. an. 1705.

b Confusa, luxata, turpia, pudenda ompia. Pauci bec saculum ernerunt scripteres eruditi, nulla Concilia memoratu digna: deformarunt detestanda schismata etiam in ipso Romana sedis finu, turpissima Paparum vita, & abominanda flagitia in Republica Christiana battenus inaudita.

rapproché le septième, le huitième, le neuvième & le onzième siecle du dixième, & les a tous mis dans la même classe, à la faveur de la ressemblance qu'il y trouvoit. Après quoi il finit ainsi: * De tout ce discours » il resulte, ce me semble, que les siècles que l'on compte ordinairement » pour les plus obscurs & les plus malheureux, ne l'ont pas été autant qu'on le croit communement, & n'ont été dépourvûs, ni de science ni de vertu. Mais c'est qu'il faut chercher la Religion où elle étoit en chaque cems, & ne pas s'effrayer de voir le vice & l'ignorance dans les plus grands Sieges.

» Dans le septième & huitième siecles la Religion s'affoiblit en France & en Italie; mais elle se fortisse en Anglererre; dans le neuvième, elle resteurst en France; dans le dixlème, en Allemagne. Tandis qu'elle fait de si grandes pertes sous la domination des Musulmans en Orient, en Afrique, en Espagne; elle fait en recompense de nouvelles conquêtes en Saxe, en Danemarc, en Suede, en Hongrie, en Pologne. On y voit renouveller les merveilles des premiers siècles; ces Peuples ont leurs Docteurs & leurs Martyrs; & les Eglises affligées d'Espagne & d'Orient ont aussi les leurs....

» Je sai ce qui a décrié les siècles dont je parle en ce discours, c'est la » prévention des Humanistes du quizième siècle: un Laurens-Valle, un Platine, un Ange-Politien a. Ces prétendus savans, ayant plus de litv terature que de Religion & de bon sens en s'arrêtoient qu'à l'écorce 🗩 " & ne pouvoient rien goûter, que les Ecrivains de l'ancienne Rome & » de l'ancienne Grece. Ainsi ils avoient un souverain mépris pour les écrits du moyen âge, & comptoient que l'on avoit tout perdu en per-» dant la pure latinité & la politesse des Anciens. Ce préjugé passa aux » Protestans, qui regardoient le renouvellement des études comme la soutce de leur reformation. Ils prétendirent que la ruine & la désolation » de l'Eglise étoit l'effet de l'ignorance : que le regne de l'Antechrist & » le mystère d'iniquité, s'étoit mis en train à la faveur des ténébres ».

Voulà, M. un dementi donné à Cave assez honnêtement, mais ce n'est que d'après le P. Mabillon. Tout ce qu'il y a de M. Fleury, c'est qu'il a marqué la veritable raison pourquoi le dixième siècle & les autres dont il parle, ont élé si décriés. Surquoi vous observerez, que c'est faute d'avoir consulté les sources: reproche qu'on fait ordinairement à Cave.

40. En esset, on trouve que cet Ecrivain, pour n'avoir pas lû les Peres & les Auteurs, ou pour n'avoir pas apporté en les lisant l'attention necessaire, leur attribuë des Ouvrages qui ne leur appartiennent pas. Entre mille preuves que je pourrois donner de cette verité, je me borne à un petit nombre, qui joint à quelques traits qui m'ont frappé eu ouwrant au hazard l'Ouvrage de Cave en différens endroits, vous mettront au point

de vûë où il fant être pour juger sainement de cet Auteur.

Dans l'article de Sophronius Patriarche de Jerusalem, notre Historien copiant Vossius, dit que ce Prelat a eu autant & plus de part que Jean Moschus au Pre spirituel. Cependant l'Ouvrage est entierement de Moschus. Ce qui a fait illusion à Vossius, que Cave a transcrit, c'est qu'il a ignoré, que quelques Anciens n'ent fait passer le Pré spirituel, sous le nom de Sophronius, que parce qu'il lui avoir été dédié & remis entre

Pag. 378.

a Ajourez, Nicolas Perot, Jean Tort. Aretur-

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

les mains pour le publier. Voyez le P. le Quien, Joan. Damasc. Tom. I. pag.

L'article d'Abucaras est tiré de Gretser sans qu'il y soit fait mention de Pag. 468. lui : en punition, Dieu a permis qu'il y ait plusieurs fautes. Comme elles ont été fidélement copiées par un Maître en Israël, sur lequel vous m'ordonnez de vous dire franchement mon sentiment; trouvez bon que je renvoye à les marquer, que le tour de ce grand Maître soit venu. J'en userai de même à l'égard de l'arricle de Gildas. Tout y est brouillé: vous pouvez en juger par ce seul trait. Le Bibliographe Anglois distingue expressement Gildas, surnomme le Sage, & Badonicus, de Gildas Albanius, contre le témoignage précis de Vossius, son oracle ordinaire, de Bollandus, de Baillet, du P. Lobineau, de Dom Mabillon, & des meilleurs Critiques.

Cave fait deux Auteurs, differens du seul Gregoire Abulpharage : il ap- Pag. 642. pelle l'un Gregorius Barebraus, & l'autre, Gregorius Abutfaraius, surnommé Ibn Hakima. Il place le premier en l'an 1270, & le second en 1284. En Pag. 650. quoi il péche contre la loi qu'il s'est faite de fixer le tems auquel les Au- Prolegom.pag. Assemble, qu'abulpharage est mort le 30 de Juillet 1286. Ainsi il devoit

etre mis à l'année 1276.

Sur ce que certains manuscrits attribuent à Pallade, Auteur de l'Histoire Lausiaque, un écrit intitulé: De Gentibus India & Brachmanibus Liber; Cave Pag. 241. dit que cet Ouvrage a été donné pour la premiere fois par le Chevalier Edouard Bissaus à Londres 1665, in-4. Ignorant qu'il a été publié cent ans auparavant à Lipsic, in-8. par Joachim Camerarius.

De même, il foûtient que le Scholion ou l'Hypomnesticon de Théodose Pag. 187. & Théodore Moines d'Orient, sur l'exil & la mort des Saints Maxime & Anastase, se trouve en grec & en latin parmi les Actes que le Pere Combesis à fait imprimer de S. Maxime: mais s'il s'étoit donné la peine d'examiner ce fait par lui-même, il auroit trouvé que le Pere Combelis n'a donné que le latin de ces Actes, Tom. I. pag. LXXX.

S. Maxime dont je viens de parler Tom. II. pag. 71. attribue à Théodore Evêque de Pharan, un Ouvrage qui avoit pour titre: De la substance, Pag. 382. de la nature, de l'hypostase, &c. Surquoi Cave garde un profond silence.

Cave met au nombre des Ouvrages perdus d'Eusebe de Cesarée, les Pag. 115. Commentaires sur les Pseaumes & sur Maie. Cependant ces Ouvrages ont été imprimés à Paris in-fol, en 1706. Je ne dis rien des efforts de cet Auteur pour justifier Eusebe de l'Arianisme dont il étoit infectée C'est l'entreprise d'un Sophiste qui met son tems à réaliser des êtres de raison.

Notre Auteur est encore sujet à brouiller les noms ressemblans : par exemple, dans ses Prolégomenes, Sect. 6. n.7. au lieu de citer le Rationale Divinorum Officiorum, sous le nom de Guill. Durandus, il en parle sous celui de Guill. Durantus. Au contraire, parlant de l'excellent Quvrage de veteribus Ecclessa ritibus, il dit que l'Auteur est Stephanus Durantus, & non pas Stephanus Duranti.

Mais pour connoître à fonds Cave & son Ouvrage, il suffit de jetter les Pag. 436. yeux sur l'article de Théodore Studite. L'Auteur trace d'abord à son ordinaire un abregé de la vie de Théodore, & il affecte de marquer à la marge, qu'il n'avance rien que sur le témoignage des Lettres mêmes, & de la viedu S. Abbé. Toutefois il ne dit pas un mot qui ne soit une invective contre

Digitized by GOOGLE

ce grand homme. Il le représente toûjours armé contre Dieu, l'Empereur, le Patriarche, & les Evêques: il le traite de brouillon, de superbe, d'arrogant, d'ambitieux, de schismatique; d'avoir prodigué à l'Imperatrice Irène des loitanges presque semblables à celles qu'on doit à Dieu; d'avoir soûlevé le Peuple & les Puissances, civiles & Ecclesastiques; d'avoir écrit des lettres circulaires à ce sujet; d'avoir pris le parti des Tyrans contre leur Prince légitime; en un mot, d'avoir pendant l'espace de trente ans troublé le Ciel & la terre, & agi en surieux & en homme dénaturé.

Mais consultez les lettres & la vie de Théodore, que Cave a l'assurance de citer; consultez encore, M. tous les Anciens sans exception; vous

trouverez dans tous un portrait du Saint entierement contraire.

Mais, dira-t-on, d'où Cave a-t-il tiré celui qu'il ose présenter? c'est du fonds propre de sa Religion. Comme la principale gloire de Théodore consiste à avoir sait triompher le culte des images contre les puissances de l'Empire; & que d'autre part Cave est aussi ennemi de ce culte, qu'il est esclave des nouveautés des derniers siécles, il a crû qu'il lui étoit permis non-seulement de charger son tableau de couleurs dont il n'étoit pas susceptible; mais encore de convertir en crimes les vertus d'un Saint, qui condamnoit dès le neuvième siécle la nouvelle Religion, que Lave devoit professer dans le dix-septième. Ce qui acheve de letrahir, c'est la consance avec laquelle il débite, que Théodore prit ouvertement le parti du Tyran Thomas contre l'Empereur: tandis que Michel, Auteur de la vie & disciple du Saint Abbé, atteste au contraire qu'aux approches du Tyran, Théodore se retira exprès dans la Capitale, d'où il ne sortit qu'après la défaite entiere des revoltés.

Voilà du contraîte: c'est encore pis, si l'on compare le procédé de Caveavec le sentiment qu'il tenoit, & dont j'ai d'abord parlé, qu'on pouvoir par charité cacher les défauts & les heresies des premiers Chrétiens. La raison de cette bigarrure, c'est d'un côté l'emportement avec lequel il se déchaîne si souvent à tort & à travers contre l'Eglise Romaine, & de l'autreles louanges qu'il donne à Photius, à Erigene, à Ratrann, à Berenger & autres qui ont savorisé, ou paru savoriser en leur tems les nouveautés, dont

Ion lymbole est composé.

Il ne faut pas s'attendre après cela, que Cave ait dressé un Catalogue fort exact des Ouvrages de Théodore. Je puis du moins assurer qu'il n'en a pas connu la dixième partie, comme on peut s'en convaincre en rapprochant l'énumération qu'il en a faite de celle que le P. de la Baune a mise à la tête des écrits de notre Saint, qui font le quatriéme tome des Ouvrages du P. Sirmond. Ce qui surprend le plus, c'est d'entendre dire à Cave, qu'on doit regarder comme perdus, ce grand nombre d'écrits de Théodore, dont l'Auteur de sa vie fait mention; par cela seul, qu'ils n'ont point été imprimés. a Ce qui sait rire pour deux raisons: La premiere, parce que quand Cave tenoit ce curieux langage, le P. de la Baune avoit déja publié la plus grande partie des écrits dont il annonçoit la perte: La seconde, c'est que de se qu'un Ouvrage n'est pas imprimé, il ne suit pas qu'il soit perdu; puisqu'outre que les sçavans tirent tous les jours aussi-bien parti des manuscrits que des imprimés; les manuscrits qui viennent d'une bonner

a Multa sane opuscula, bomilius, poë- Qua cum neutiquem appareant, pre depermata S trattatus Theodori enumerat Mi- ditis baberi possins. chael Monachus apud Barenium ad an 798. main ne manquent jamais de voir le jour tôt ou tard. Les Ouvrages de Théodore Studite, justifient l'une & l'autre de ces verités: car Baronius en mit en œuvre une grande partie, quoiqu'ils ne fussent encore qu'en manuscrit; & depuis le Pere de la Baune en a ramassé une assez grande quantité pour en former un bon infolio: mais comme cet infolio ne contient que la moitié des écrits de notre Saint; les Benedictins de l'Abbaye de Saint Oüen'a en préparent une édition complette, qui sera bien-tôt sous presse.

Je finis ce que j'ai à dire sur Cave en observant que l'édition de Geneve de 1705. bien que la meilleure, est très-incommode en ce qu'en une insinité d'endroits, pour un article, il en faut lire deux qui contiennent les mêmes choses, à quelques changemens ou augmentations près. Il est vrai qu'il faut toûjours s'en tenir au dernier article; mais pourquoi n'y a-t-on pas supprimé ce qui est dit dans le premier: ou plûtôt pourquoi n'avoir pas fondu les deux articles en un, en retranchant tout ce qui est superflu, & en metrant les choses sur le pied qu'elles doivent être? Par-là on auroit rendu l'Ouvrage de Cave plus commode & moins cher, on auroit menagé le tems du Lecteur, & on lui auroit épargné l'ennui qu'il y a de

lire des choses inutilement repetées.

Voilà, M. l'Histoire Litteraire de Cave tirée à clair: jugez à présent se c'est avec sondement que les Anglois sont enthousiasmés de l'Ouvrage de leur compatriote. On ne sauroit nier que le dessein & le plan de l'Auteur ne soient bons, excellent même: je ne sai si l'on peut dire la même chose de l'execution. Oudin s'étoit mis en tête d'y remedier; & il est vraiqu'il a corrigé quelques sautes, mais il en a laissé & adopté tant d'autres, qu'avec lui il saut être autant sur ses gardes, qu'avec Cave même. L'Auteur de la grande Bibliotheque Ecclesiastique est beaucoup plus exact, & meilleur que tous ceux que nous avons en ce genre de litterature. Il a pourtant ses désauts; snais je n'ai ni le tems ni la pensée de les relever, & puis, l'ordre que vous me donnez de vous rendre compte du projet de la Bibliotheque Alphabetique, m'occupe trop: & je vous prie de regarder le tems que j'y vais employer, comme un sacrifice que je ne serois à nul autre que vous.

Ce projet annonce un Ouvrage necessaire & qui manque dans la repuque des Lettres. Il portera le nom de Bibliotheque Alphabétique, parce qu'il contiendra par ordre alphabetique ous les Auteurs écrits & monumens Ecclesiastiques qui n'ont point été imprimés séparement & en particulier, mais seulement avec d'autre & dans des collections. On y marquera l'âge de chaque pièce, le livre où elle a été inserée, & le lieu où elle a été imprimée. b

Les vûës de l'Auteur ne le cedent en rien à la beauté & à la grandeur de fon dessein : il se propose, 1°. d'aller au-devant de quantité d'éditions superfluës & inutiles, en empêchant qu'on ne fasse réimprimer, comme n'ayant jamais été imprimés, des écrits qui l'ont deja été: 2°. D'apprendre à ceux qui voudroient remettre sous presse ces sortes d'Ouvrages, les

oellaneis reperiuntur, ordine alphabetico recenserem, tùm atatem quâ singuli vixere,, cùm ubinam typis editi fuerint sevi calamoadnotarem.

- Discours préliminaire...

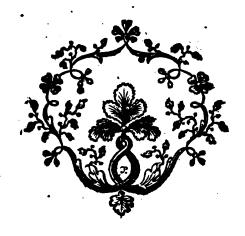
a De Roilen.

b Rem baud ingratam omnibus, qui rerum presertim sacrarum studio incumbunt, facturum me existimavi, se dum auctores querum opera varia in collectionibus ac mis-

éditions qui en ont déja paru, asin qu'ils puissent les consulter. 3°. D'indiquer à ceux qui rassemblent des pièces qui regardent une même Province, toutes celles qui y ont rapport, asin qu'ils les joignent aux autres. 4°. Ensin de distinguer les uns des autres les Auteurs qui portent le même nom.

Il faut l'avoiler, M. après tant d'éditions repetées & multipliées de mille & mille écrits donnés en différens tems pour nouveaux, qui ne l'étoient pourtant pas: après la difficulté qu'il y a de rassembler tous les titres Anciens & Modernes qui regardent une même Province, ou enfin un même sujet; quel repertoire excellent ne sera pas la Bibliotheque Alphabetique? Quels secours n'en tireront pas indisséremment toutes sortes d'Ecrivains, & quels services importans ne rendra pas au Public l'Auteur qui en a formé le dessein? L'Ouvrage ne sauroit donc paroître crop tôt. Il ne faut pas • deuter qu'il ne soit aussi fidelement executé, qu'il a été heureusement conçû: le désinteressement, la modestie & la sagacité de l'Auteur en répondent. Son désinteressement, en ce qu'il entend que les difficultés qu'il adévorées pour conduire son travail à une heureuse fin, tournent uniquement au profit du Lecteur: sa modestie, en ce qu'il s'étudie à cacher sa vaste érudition sous le voile d'une simplicité sans exemple : enfin sa sagacité, dans le choix qu'il a fait des articles qu'il offre pour montre & pour essai , qui sont chacun en particulier des chess-d'œuvres de l'esprit humain; où la critique, l'invention & ce qu'on appelle découvertes, est porté, au-delà de ses justes bornes. C'est ce dont vous demeurerez persuadé, M. dès que vous aurez la ces articles avec les reflexions, dont vous me priez de les accompagner.

a No primo qua semel prodierunt opera rurfus pralo subdantur, ut sape saltum est, neve priàs luci reddantur, quam suerint com buc usque editis collata : deinde ut qui ad regiapem aliquam spellantia instrumenta proserunt, omnia simul colligant, suisque inserant lucubrationibus, ne vel minimo quidem omisso; vel denique ne qui unum idemque nomen pra so serunt Audores diversi, secum consundantur.



SPECIMEN OPERIS.

A.

A B D I A S Babilonius. Historia certamini Apostoliri.

ABRIAN

Le Pere Labbe & M. Dupin en traitant des Auteurs Ecclefiastiques, disent que cet Ouvrage est inseré dans la Bibliotheque
des Peres, ce qui n'est-pas entierement exact & a besoin d'explication. Ce Livre qui contient des vies des Apôtres très-fabuleuses, est parmi les monumens que Laurent de la Barre à donné
sous le titre de Historia Christiana veterum Patrum Parisis 1583,
p. 16. & dans le second volume du Codex Apocriphus novi Testamenti, par Jean-Albert Fabricius, in-8. Hamburgi 1703. où
l'on trouvera des Notes sur ces vies à la pag. 38% aussi-bien qu'à
la 56%. & dans les suivantes du troisième volume de ce Code
apocryphe. Ittigius dans sa dissertation touchant les Peres des
tems Apostoliques, observe que cet Ouvrage est ômis dans la Bibliotheque des Peres imprimée à Lion.

Et article est un élegant extrait d'une savante & belle Note que Jean-Albert Fabricius sait sur Abdias dans son Codex Apocryphus Novi Testamenti, Tom. II. pag. 401. Je vais la traduire, asin que vous voyez, M. l'usage que l'Auteur sait de ses lectures, les sources où il puise, son goût à prendre ou à laisser ce qui convient, l'art avec lequel il encherit sur les meilleurs modèles, à ensin combien sont justes les raisonnemens qu'il sait.

» Les Savans, dit Fabricius, qui assurent que l'Ouvrage du saux Abdias est dans la Bibliotheque des Peres, se trompent; tels sont le Pere
Labbe dans son Commentaire des Auteurs Ecclesiastiques, Théophile
Spizelius dans son Essai de la Bibliotheque universelle, M. Dupin
dans sa Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques. Cave a dans l'Histoire Litteraire des Ecrivains Ecclesiastiques, Barde dans son Dictionnaire Critique, même de la seconde Edition, Christophle Hendreichius
dans ses Pandectes Brandebourgeoises, & quelques autres Auteurs qui
tien int le même langage, soit qu'ils aient suivi en cela leurs propres
conjectures, soit qu'ils ayent adopté celles des autres sans les avoir examinées.

"Voici les éditions d'Abdias qui sont venuës à ma connoissance; la premiere a été faite chez Oporin à Bâle & non à Paris, comme le dit Robert Cocus dans son Livre intitulé, Censura veterum Scriptorum pag. 82. "Elle est in-fol. & non pas in-8. ainsi que l'assure le savant Auteur b du Car-

a Supposé que Cave air fait cette faute, elle est corrigée dans l'édition de Geneve 2705.

b C'est sous ce titre que Cave sit imprimer à Londres en 1685, le Livre que nous

ne connoissons à présent que sous celui de Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria, & dont j'ai tracé l'idée qu'on doit s'ess former.

on tophylax Ecclesiassique: elle est de l'année 1551, & non de 1532, comme l'avance M. Dupin, Tom. I. de sa Bibliotheque pag. 18. C'est Lazius qui la donna sur deux Manuscrits, l'un du Monastere Ossiacense, qui est dans la Carinthie; l'autre bien plus ancien de l'Abbaye de S. Trudbert, qui est dans la Forêt noire.

La seconde édition a été faite à Paris en 1560, par les soins de Jean le Fevre: elle est in-8. Maternus Cholin, Libraire de Cologne imprima Abdias, in-12. en 1566, 1569 & 1576, avec le Livre de Perionius de Gestis & vitis Apostolorum, aliorum anonymorum de vita Matthai, Marcin, & Matthia, & C.

" Il y a une autre édition d'Abdias faite à Paris en 1571, in-8. où l'on trouve les Préfaces de Jean le Fevre & de Lazius, aussi bien que les vies de S. Clement Pape, de S. Martial de Limoges, de S. Cyprien, de S. Apollinaire Martyr & de quelques autres Anciens.

« Enfin, Laurent de la Barre insera Abdias dans son Historia Christiana

veterum Patrum, qu'il fit imprimer à Paris in-fol. en 1583.

» Dès' 1569, il avoit déja fait imprimer aussi à Paris en un petit volume la traduction d'Abdias, faite par un Anonyme. Il y a aussi publié une semblable traduction en Flamand, faite par Jean Berkelaer. Le celebre Hendreichius fait mention de ces deux traductions dans ses Pandectes Brandebourgeoises. Je ne les ai point vûës. »

Ittigius dans son Histoire Ecclesiastique du premier siècle pag. 45, dit la même chose ! Qui autem Abdiam, dit-il, etiam in Bibliothecis l'atrum quarendum existimant, eos vel aliorum autoritas, vel sua ipsorum memoria sesellit. Le même Ecrivain, dans sa dissertation touchant les Peres des tems Ecclesissiques, ne se contente pas d'observer, comme le dit notre Auteur, qu'Abdias est ômis dans la Bibliotheque des Peres imprimée à Lion; il ajoûte encore qu'il a été aussi ouns dans la premiere édition de la Bibliotheque des Peres, qui a été saite à Paris. Alias editiones, dit cet Ecrivain pag. 69. alii retulerunt; è quibus Labbaus observat, quod hos Abdia Libros non omiserint Bibliotheca veterum Patrum compilatores. At nec in editione omnium prima Patisiensi, nec in editione omnium postrema Lugdunensi, Abdiam reperire mihi liquit. Num in mediis, sive Parisiensibus sive Coloniensi repenatur, aliis dispiciendum nunc relinquo.

On voit ici avec quelle sidélité l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique

rend les passages qu'il cite, ou copie.

Cependant, si Abdias est ou n'est point dans la Bibliotheque des Peres, c'est un fait que tout le monde peut éclaircir. Non seulement le Pere Labbe & M. Dupin, comme notre Auteur juge à propos de le dire, mais encore Spizelius, Cave, Bayle, Hendreichius & autres avancent qu'il y : d'autre part Jean-Albert Fabricius & Ittigius soûtiennent qu'il n'y est pas. Que sera notre Auteur pour ne se point brouiller avec les uns ou les autres de ces Savans? Il prononcera sententieusement, que ce que disent le Pere Labbe & M. Dupin n'est pas entierement exact & a besoin d'explication. Et pour se dispenser de marquer en quoi ce que disent ces Auteurs n'est pas entierement exact & a besoin d'explication; il laissera louche sa phraze, rompra le sil du discours, & se sauvera à la faveur de Laurent de la Barre qu'il apostera exprès le plus heureusement du monde.

Il ne couroir pourtant nul risque d'abandonner le Pere Labbe & M,

& Selon Fabricius,

Dupin,



DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

Dupin, & de se ranger du parti de Fabricius & d'Ittigius. J'aurois pû être son garant: car non-seulement j'ai cherché, mais j'ai fait encore chercher par d'autres Abdias dans les éditions de 1575, de 1579, de 1618, de 1624 & de 1677. Et ni moi ni ceux que j'ai employez, ne l'y ont point trouvé. Or il est moralement certain, que puisque Abdias n'est point dans ces éditions, il ne doit point être non plus dans le petit nombre d'autres que je n'ai pû consulter.

A la place de ces éclaircissemens l'Auteur substitué adroitement ce paradoxe litteraire. » Qu'Abdias est dans le second volume du Codex Apocriphus Novi Testamenti, par Jean-Albert Fabricius, in-8. Hamburgi 1703, voù l'on trouvera des Notes sur ces vies à la page 388, aussi bien qu'à la 568, & dans les suivantes du troisième volume de ce Code apochry-

» phe. "

Mais vous savez très-bien, M. 10. que le Codex Apocryphus en question, ne sut jamais qu'en un seul & unique volume, & non en trois. 2°. Qu'Abdias & les Notes dont on parle, sont par conséquent dans le même volume. 3°. Et ensin que depuis la page 388, jusqu'à la page 745, de ce même & unique volume, il n'y a peut-être pas en tout par-ci par-là huit pages, où il n'y ait quelques Notes importantes, tandis qu'on suppose les Notes interrompuës.

Ces trois legéres inadvertances viennent de ce qu'on a confondu le Codex Apocryphus, avec le Codex Pseudepigraphus du même Auteur. Ce dernier Ouvrage est en deux volumes, & n'a rien de commun avec le précédent; sans compter que le premier volume n'a été imprimé que dix ans, & l'au-

tre vingt ans après le Codex Apocryphus.

Souffrez, M. que j'aille ici au-devant d'une plaisanterie, que quelque esprit caustique pourroit saire à l'occasion de Fabricius & d'Ittigius; Savans du Nord, rares & peu connus, ausquels l'Auteur de la Bibliotheque Ecclesiastique a soin de nous renvoyer; tandis qu'il laisse Moreri, Bayle, Cave, Oudin, Bellarmin, le P. Labbe, Hossman, Dupin, Dom Remi Ceillier, & autres Ecrivains semblables qu'on a sous sa main, & qui sont dans toutes les Bibliotheques. L'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, dira-t-on, est un de ces Savans qui sont métier de débroüiller les Dynasties d'Egypte, qui accordent la chronologie de l'Ecriture avec celle de la Chine, qui ne parlent qu'Olympiades, qui possedent l'Ere de Nabopalassar, savent par cœur les noms de tous les Incas du Perou, & qui demeurent court sur les Capets & les Bourbons.

Jamais plaisanterie ne sut plus mal sondée: puisque l'Auteur dans son Discours Préliminaire a eu soin d'avertir, » qu'il étoit très-éloigné de faire » parade de ses immenses lectures. « » Ainsi le silence qu'il garde sur l'âge, le merite & les talens des Auteurs, & sur des points essentiels de leurs Ou-

vrages, est justifié par son insigne modestie.

C'est à une cause semblable, ou à quelque autre plus noble encore, qu'il saut rapporter le parti qu'il a pris, de donner à Abdias une place dans sa Bibliotheque Alphabetique, quoique selon les regles qu'il s'est prescrites, les éditions marquées par Fabricius & par Ittigius, l'en excluent. Car un homme qui a tant lû, & à qui rien n'a échappé, savoit sort bien que ces

a Quem ('indicem') absit, ut ad multa lestionis ossentationem proferamus. Discours Préliminaire de l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique.

Digitized by Google

éditions ont non-seulement existé, mais qu'elles existent encore; par exemple celle de Bâle 1552, in-fol. dans la Bibliotheque du Roi, dans celle des RR. PP. de l'Oratoire de la ruë S. Honoré, dans celle des RR. PP. Jacobins de la même ruë, dans celle de Leide, &c. Celle de 1560, in-8. dans la Bibliotheque de S. Germain des Prez, dans celle de Sainte Genevieve, &c. Celle de 1571, in-8. dans la Bibliotheque de l'Oratoire de la ruë S. Honoré, dans celle de S. Germain des Prez, dans la Bibliotheque Barberine, &c. Ces deux dernieres éditions sont semées de petites notes

de Thomas de Beauxamis, Carme, Prédicateur du Roi.

C'est aussi par un effet admirable de modestie, que l'Auteur a ômis, contre sa promesse 2, de citer les Ecrivains qui ont parlé du faux Abdias & de ses œuvres : car auroit-il pû sans quelque sentiment de vaine gloire rapporter les noms célébres de Sixte de Sienne Biblioth. Sancta lib. 2. pag. mihi 50. Bellarmin, de Script. Eccl. ad an. 100. Baronius, annal. ad an. 44, num. 44, & ad an. 51, num. 51. Hesselius, censura de quibusdam Sanctorum hist. cap. 10. Possevin, apparat, sac. verbo Abdias. Molanus, lib. de fide hereticis servanda, cap. 6. Melchior Banus, lib. 2. locorum communium. Miræus, Auetar. de Script. Ecclesiast. cap. 7. Salmeron , Comment. in Epist. secundam ad Timoth. disput. 2, pag. 585. Claude d'Espense, de continentia lib. 5, cap. 5, & lib. 6; cap. 2. Papebroch, acta SS. Junii tom. II. pag. 435. Le Pere Labbe, de Script. Eccl. tom. I. pag. 2. 676. & seq. Bartoloccius, Biblioth. Rabbin. Tom. IV. pag. 268. Gerard-Jean Vossius, lib. 2, de Hist. Grac. cap. 9. Rivet, Critica sacra lib. 1, cap. 6. Magirus, in Eponymologio critico. Juellus, adversus Hardingum. Vergerus, de idolo Lauretano. Nancelius, in Catalogo librorum suorum. Robertus Cocus, Censura quorumdam scriptor. pag. 82. Lipenius, Bibliothecá reali Theolog, in-fol, Francofurti 1685, pag. 87. Jean-Albert Fabricius, Biblioth. Grac. tom. IX. pag. 31. Le même, Bibliotheca media & infima latinit. tom. I. pag. 4. Olearius, Biblioth. pag. 2. Je ne dis rien de Moreri, de Bayle, de Cave, d'Oudin, de Ciaconius, de l'Auteur de la Grande Bibliotheque Ecclestastique, imprimée tout recemment à Geveve, d'Hostman, de M. Dupin, de D. Remi Ceillier, & de quelques autres qui ont épuilé depuis long-tems la matiere.

Ce qui doit, M. convaincre tout le monde que l'Auteur a lû tous les Ecrivains que je viens de détailler, & plusieurs autres qui me sont inconnus, c'est qu'il qualisse de trè fabuleuses les vies des Apôtres fabriquées par Abdias: & c'est sans contredit ce qu'il a tiré d'eux: car il est trop sage pour avoir jetté les yeux sur Abdias à l'exemple de Tillemont. » Ce qui tom. I. p. 627. » n'est que dans Abdias, dit ce dernier, peut passer n'être nulle part. C'est » pourquoi nous n'avons pas crû être obligez de perdre le tems à le lite : » car quand il diroit quelque chose de vrai, on ne le sauroit discerner des

» contes & des fables qu'il y mêle.

C'est aussi à la crainte de perdre son tems, qu'il faut attribuer le silence que garde l'Auteur sur le siècle auquel a vécu, ou a pûr vivre l'imposteur dont nous parlons. D'ailleurs il n'aime point à repeter ce que les autres ont dit. Peut-être même s'est il reposé sur Oudin, & sur D. Remy Ceillier, qui ont fait voir que le faux Abdias est postérieur à Bede & à Vincent de Beauvais.

Sur cet entassement d'érudition, de modestie & de prudence, on peut a Indicantur queque libri & pagina , ubi singula scripta reperiuntur. Discours Préliminaire.

Hist. Eccl.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. hardiment faire l'horoscope de la Bibliotheque Alphabétique, & soûtenir par avance qu'aussi-tôt qu'elle paroîtra, elle éclipsera & fera abandonner les sources pures & abondantes, où les Savans avoient puisé jusqu'ici; ainsi c'est à bon droit que l'Auteur la propose pour fixer & diriger » ceux » qui font leur étude de la Théologie, du Droit Canon, de l'Histoire Ec-» clesiastique, ou qui font des compilations d'Auteurs qui n'ont point en-» core vû le jour; afin que les écrits qui ont été publiés, ou ne le soient » pas de nouveau, ce qui n'est arrivé que trop souvent, ou ne le soient » qu'après avoir été revûs sur les imprimés ; ou que les Ecrivains qui don-» nent des pièces qui regardent certains païs, rassemblent jusqu'à la derniere toutes celles qui y ont rapport : ou enfin, qu'on ne confonde pas » les Auteurs qui portent le même nom ». Hunc igitur Indicem Literatis per- Discours Précommodum fore conjicimus, tum iis qui libros Theologicos, Juris Canonici, & liminaire de Historia Ecclesiastica, atque etiam alterius cujuslibet facultatis evolvunt, cum editoribus novarum collectionum : ne primò qua semel prodierunt opera rursus pralo Ecclesiasti-subdantur, ut sapè factum est : ned priùs luci reddantur quam fuerint cum huc us subdantur , ut sape factum est; net priùs luci reddantur quam fuerint cum huc usque editis collata; deinde ut qui ad regionem aliquam spectantia instrumenta proferunt , omnia simul colligant suisque inserant lucubrationibus , ne vel minimo quidem omisso, vel denique ne qui unum idemque nomen pra se ferunt autores diversi, secum invicem confundantur.

l'Auteur de la

ABUCARA (Theodorus) Opuscula contra Infideles, Abucara Hæreticos, Judæos & Saracenos.

Gretser a joint ces Opuscules au Livre d'Anastase Sinaite, intitulé, 2 Odegos, in-4. Ingolstadii, 1606.

Tractatus de Unione & Incarnatione.

Ce Traité est imprimé en Grec & en Latin, à la suite du Syntagma Santti Athanassii, que André Arnoldus a publié in-8. Parisiis, 1685, page 55. Il se trouve aussi dans la nouvelle édition, que Jacques Basnage a donnée des anciennes leçons de Canisius, au second Tome, Partie II. page 473.

On croit que cet Abucara a vécu dans le septiéme siécle, &

qu'il a été Evêque de Carie.

'Auteur en faisant ce article a pû avoir également sous ses yeux, Moreri, Bayle, Fabricius, Cave, Dupin, &c. Tous ces Auteurs ont marqué en détail ce qui n'est dit ici qu'en gros. Fabricius pourtant l'emporte infiniment sur les autres: car sans sortir de son sujet, il étale en sept pages in-4. une érudition, à quoi on ne peut presque rien ajoûter. Cave vient après Fabricius : c'est néanmoins à la suite de Cave que notre Auteur a choisi de marcher, puisqu'il n'a fait que traduire la fin de l'article que Cave a dresse touchant Abucaras. Voici l'Original; Edita sunt hec omnia gr. lat. à Jacobo Gretsero una cum Anastasii Odńyw, Ingolstad. 1606, in 4. & in Auctuario Ducaano, Paris. 1624, Tom. I. pag. 367.

De Unione & Incarnatione Tractatus, quem ex Bibliotheca Bodleiana cod.

a Il faut écrire, Hodegos.

nasii Syntagmate doctrina ad Clericos & Laicos, Paris. 1685. in-8.

On ne doit pas faire la guerre au Traducteur sur le retranchement qu'il fait de l'édition des Opuscules d'Abucaras, donnée par Fronton le-Duc: sa modestie ne lui permettoit gueres de laisser voir, qu'il étoit l'écho des autres.

C'est dans ce même esprit qu'il a supprimé quelques traits nouveaux, qu'on ne trouve gueres nulle part: 10.Qu'Abucaras ne s'appelloit pas Théodore, comme on l'a toujours mal-à-propos appellé, mais Théodoric: un fragment de la Chronique Syriaque d'Abul-Faragius fait foi de cette verité dans la Bibliotheque Orientale d'Assemani, tom. II. pag. 292, aussi-bien que les écrits Arabes qu'Abucaras a laissés; où toujours il se nomme lui-

même Théodoric, & non pas Théodore, qui est un nom Grec.

2°. Théodoric n'étoit point Evêque de Carie , mais de Haran ou Charan ville de la Mesopotamie: Le titre de plusieurs Traités d'Abucaras, de concert avec l'endroit de la Chronique d'Abud Faragius que je viens de citer, établit ce fait d'une maniere incontestable. Joint qu'Assemani assure avoir vû à Sidon chez Euthymius, Patriarche des Melchites, quelques Ouvrages d'Abucaras, qui portent que l'Auteur étoit Evêque, non de Carie, mais de Haran ou Charan, qui est la même chose; parce que la premiere lettre est un Hhet, & que le Hhet Syriaque se prononce comme le Khet des Hebreux. Voici les paroles d'Assemani qui donnent lieu à ces découvertes : Theodorum Abucaram invelligit Caria Archiepiscopum, qui multa adversus Nestorianos , Jacobitas , Monothelitas , & Saracenos (cripfit. Vide Caveum , Tom. I. pag. 391. Nonnulla ex ejus operibus Arabicè legi in urbe Phænicia Sidone, apud Cl. virum Euthymium Melchitarum ejus loci Archiepiscopum, in quibus non Caria, sed Charrarum, boc est, Haran in Mesopotamia Episcopus, ut bic apud Bar-Hebraum, appellatur.

30. Abucaras n'est point un nom, c'est un veritable surnom, comme Gretser & quelques autres Ecrivains le reconnoissent. Il a été donné à Théodoric, pour le distinguér des autres Evêques ou Ecrivains de même nom: il signifie proprement Pere, ou ce qui est la même chose, Evêque de Charan ou Haran; aussi Abulfaragius, dont nous parlerons bien-tôt, n'emploie nullement ce terme pour désigner l'Auteur célébre dont nous parlons; il dit simplement, Théodoric Haranite, ou de Haran, comme nous diions, Gregoire de Tours, Eucher de Lion, Prudence de Troie, Guillaume d'Auxerre, Guillaume de Tyr, &c. Cela posé, ce n'est point dans sa classe des Auteurs, dont le nom commence par la lettre A, mais dans celle. qui commence pas T, qu'il faut placer Théodoric Abucaras. Je sai bien qu'un fort petit nombre de Bibliographes n'a pas suivi cette regle. Mais les mauvais exemples ne justifient, ni les fautes ni l'ignorance de personne. D'ailleurs ce petit nombre ne sauroit prescrire contre un bien plus grand, moins encore contre l'autorité de ceux qui le forment.

Comme vous êtes au fait du siècle auquel Abucaras a vécu, vous seriez peut-être curieux, M. de savoir sur la foi de qui l'Auteur de la Bibliotheque Alphabérique, dit, qu'on croit que cet Evéque a vécu dans le septiéme siéele. C'est sur celle d'un Anonyme dont André Arnoldus fait mention dans

La Préface du Syntagma, attribué à S. Athanase en ces termes: " Je me res-» souviens qu'en Angleterre un Savant plaçoit Abucaras dans le septieme » liècle ». Redit in memoriam virum doctum in Anglia ad saculum septimum retulisse Abucaram. Mais notre Bibliothecaire avant de prendre ce savant Anglois pour guide, auroit dû, ce semble, observer que son autorité a fait si peu d'impression sur Arnoldus même, qu'il n'a osé s'y attacher. Je pour-. rois même dire, qu'on peut douter hardiment si Arnoldus a trouvé le Savant qu'il dit, & qu'il n'a osé nommer. Car après ce qu'il avance du doute ou de l'ignorance de Gretser sur l'âge d'Abucaras a, on ne doit pas faire grand fonds sur tout ce qu'il écrit. Ce qui est bien certain, c'est que s'il y a eu vraiment un savant qui ait placé Abucaras dans le septième siècle, il doit avoir pris Théodoric Abucaras, pour Théodore, surnommé Rhaithuensis, parce qu'il étoit Moine dans une Laure appellée Rhaitu b, & qui florissoit en esset au milieu du septième siècle. C'est par une faute semblable que Gretser, Moreri, Bayle, Cave, Lambecius, Nesselius, Hendrei- 232. chius & autres Savans du premier ordre, ont placé Théodoric Abucaras deux siécles plus bas que le prétendu favant Anglois; d'autant qu'ils l'ont confondu avec l'Evêque Théodore, dont il est parlé plusieurs sois dans le Concil. L'abl quatriéme Concile général de Constantinople, & qui a joué des rôles contraires à l'égard du Patriarche Ignace & de Photius. Les Auteurs de ces col. 1172. & deux différens sentimens se sont trompés, faute d'avoir remarqué le titre qu'Abucaras a mis à la tête de son dix huitième Opuscule, où il marque que tout ce qu'il va dire, il l'a reçû de la bouche même de S. Jean Damascene. C'est ce qui n'a point échappé au savant P. Lequien c, ni au célébre Jean-Albert d Fabricius e, qui inférent de-là, avec raison, qu'Abucaras étoit disciple & contemporain de S. Jean Damascene. C'est aussi ce qu'Abul-Faragius infinue évidemment dans l'endroit de la Chronique Syriaque que j'ai déja cité; puisque fixant le tems auquel les Grecs, selon lui, abandonnerent le sentiment qu'ils avoient toujours tenu, de n'admettre en Jesus-Chrit qu'une volonté & une opération; il dit que ce fut du tems du Moine Maxime, de Théodoric Evêque de Haran, & de Jean de Damast. Ajoûtez que la doctrine, les tours de phrase, & les expressions de S. Jean Damascene se trouvent dans les écrits d'Abucaras à un tel point, que le Pere Lequien, au défaut du Grec d'un Ouvrage de S. Jean Damascene qu'il n'avoit point, n'a pas fait difficulté de le tirer des écrits d'Abucaras : ce qui, pour le dire en passant seroit bon, si Abucaras avoit écrit en Grec: mais dès qu'on est assuré qu'il n'a écrit qu'en Arabe, il est visible que le

a Bayle a fait la même remarque dans son Dictionnaire Critique, Tom. I. pag. 47, note E. Roterdam 1697. » En lisant, » dit-il, la Préface de M. Arnoldus, on » est presque convaincu, que ce Jesuite n'a » osé rien avancer touchant l'âge d'Abuso caras : Gretserus vero, quis fuerit Abu-» caras, quo saculo floruerit, ab Antonio » Velsero SS. Theol. D. Ecclesia Frisingensis ∞ Canonico , Praposito Spaltensi , cujus bomori librum suum dedicavit, discere vole-» bat. M. Arnoldus ne disant que cela de » Gretler, infinue manifestement, qu'il so n'en faut pas chercher davantage dans » la Préface de co Jesuite. On y trouve m néanmoins d'autres choses; savoir que 30 l'Abucaras dont il est parlé dans la vie » de S. Ignace Patriarche de Constantino» ple, est le même que celui qui a compo-» lé les Dissertations ».

b Proche d'Elim, station célébre des ICraclites, par les douce Fontaines, & les foixante & dix Palmiers, qui la rendoient si commode. Exed. XV. 27.

c Apud Joan. Damasc. Tom. I. pag. 465. d Turrien avoit eu long-tems auparavant la même pensée: & elle auroit été suivie des Savans qui sont venus depuis; si Gretser n'étoit venu proposer un sentiment qui a tout brouillé.

e Biblioth. Grac. Tom. IX. pag. 177. f Sed & Graci omnes ufque ad Maximi Monachi, & Theodorici Haranita, & Joannis Damasceni atatem, unam voluntatem unamque operationem dixere. Biblioth. Oriental. Assemani Tom. Il pag. 292.

Cij

Voyez, 70. Albert. Fabr. cius, Bibl. G

Digitized by GOOGLE

Pere Lequien a pris & donné le Grec des Traducteurs d'Abucaras, pour le Grec de Saint Jean Damascene; ce qui est un peu dissérent, mais qui n'empêche point qu'on ne regarde, & qu'on ne doive regarder Abucaras comme ayant été Disciple de S. Jean Damascene. Et comme ce dernier est mort vers le milieu du huitième siècle, le premier ne peut avoir vécu ni

dans le septiéme, ni dans le neuviéme.

Sur ce que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique dit, que Gretser à joint les Opuscules d'Abucaras au livre d'Anastase Sinaire, intitulé Odegos, tout homme qui sait que Théodoric a écrit en Arabe, croit trouversdans Gretser l'Arabe des traités de Théodoric; mais à l'ouverture du Livre, il est surpris de ne les y voir qu'en Grec & en Latin, & quelquesois en Latin seulement. Ce qui acheve de le mettre de mauvaise humeur, c'est d'apprendre que partie des écrits d'Abucaras sont de la traduction de Turrien:

» Auteur, que son érudition & sa probité n'empêcheront pas de passer dans la posterité savante pour un Critique de fort mauvais goût, envêté & disposé à tout sacrisser pour la désense de ses préjugés, & aussi peu exact que peu habile Traducteur. » C'est le portrait que font de Turrien MM. Dupin & Baillet, citez par le P. Niceron, Tom. XXVIII. & XXIX. de ses memoires.

Vous avez déja vû, M. que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique n'a voulu parler de Théodoric Abucaras, que d'après Cave, & que pour nous derober la connoissance d'une partie de ses immenses lectures, il a retranché exprès quelque chose de ce Bibliographe. Voici d'autres anecdotes sur ce sujet qui ne sont pas moins interessantes, ni de moindre

prix.

Gretser n'a fait imprimer les Opuscules de Théodoric qu'en 1606, & le Docteur Margarin la Bigne avoit fait imprimer jour par jour, trente ans auparavant quinze de ces Opuscules, dans le cinquiéme Tome de la Bibliotheque des Peres, pag. 850, non de la traduction de Gretser, ni de Turrien, ni même de Genebrard a comme le disent généralement tous ceux qui en parlent, mais de P. Morel Tourangeau. Ces quinze Opuscules se trouvent encore dans la seconde édition, que le même Margarin la Bigne sit saire en 1579, c'est-à-dire, 27 ans avant que Gretser, cité par notre Auteur, vit le jour.

De plus, Henri Canisius à la page 281, du quatriéme Tome de son

a C'est encore Gretser, qui a jetté dans l'erreur tous les Bibliographes: il a le premier avancé, que Genebrard est Auteur de la traduction des quinze Dissertations de Théodoric Abucaras, que Margarin la Bigne mit dans les deux premieres éditions de la Bibliotheque des Peres; tandis que Margarin la Bigne même assure que cette Traduction est l'Ouvrage de P. Morel Tourangeau, qui travailla sur un MS. de M. de Saint-André. Aussi ne trouve-t-on pas dans le catalogue des écrits de Genebrard, qu'il ait rien traduit de Théodoric Abucaras. M. Dupin dumoins n'en parle point.

Au reste, il seroit à souhaiter que l'Au-

teur de la Bibliotheque, Alphabetique eut lû cet endroit de Gretser, il y auroit trouvé que ce Jesuite avoüe, que l'édition des œuvres d'Abucaras de la façon est un présent ancien, puisqu'il a été inseré en partie, long-tems auparavant dans la Bibliotheque des Peres: Antiquam est, quia jam olim dossissimus Genebrardus quindecim bujus Austoris Dissertationes latinitate abs se donatas publici juris secit, qua etiam in tomo quarto Bibliotheca Patrum relata sunt. Ainsi il se seroit bien gardé de nous renvoyer immédiatement à Gretser, pour avoir les premieres traductions & éditions des Ouvrages d'Abucaras.

Antiqua lectionis, imprimé à Ingolstad en 1603; par conséquent trois ans avant que Gretser eut mis en lumiere l'Hodegos d'Anastase Sinaite, publia

trois Opuscules d'Abucaras, de la traduction du Jesuite Turrien.

Mais long-tems auparavant le Grec des Opuscules d'Abucaras étoit commun en Italie: car voici ce que je lis dans la Bibliotheque Universelle de Geiner, imprimée en 1548. Theodori Episcopi Charran, cognomenti Abbucora (sic) Cum Insideli (fortè colloquium) de side arthodoxa. Interrogatio Arabum ad Christianum, & aliorum ad eumdem; nescio an ejusdem Autoris. Grace extant in Italia

En 1672, M. Cotelier fit imprimer pour la premiere fois en Grec & en Latin dans les notes sur le cinquiéme Livre des Constitutions Apostolique, chap. 7, Tom. II. Pat. Apostol. pag. 227, le Traité d'Abucaras sur la consubstantialité, qui n'avoit été donné jusques-là qu'en Latin.

Le Pere Lequien a fait la même chose à l'égard du Grec du dix-huitième Opuscule: il l'a inseré dans son Saint Jean Damascene, Tom. I.

Le même Ecrivain a donné aussi pour la premiere fois à la pag. 37, du même tome, le Grec & le Latin d'un traité d'Abucaras, qui a pour titre: De differentia propriissima.

Je ne dis rien du Grec d'Abucaras, que le même P. Lequien a ajusté à un écrit de S. Jean Damascene, dont on n'avoit que le Latin. J'ai déja dit

quel jugement il faut porter de cet assortiment.

Un Ouvrage d'Abucaras inconnu jusqu'ici, est Compendium diversorum Canonum & Conciliorum. Il est dans la Bibliotheque Royale de S. Laurent en Espagne. Ciaconius nous apprend ce trait curieux de litterature à la page 7 de sa Bibliotheque, imprimée à Paris en 1731, in fol. Ce Traité est sans doute un de ceux qu'Assemani assure avoir vû d'Abucaras écrits en Arabe : il aura été traduit en Espagne, où l'Arabe a été si commun pendant plusieurs siécles.

Enfin, un Manuscrit de l'Abbaye de Notre-Dame de Florence, contient trois Ouvrages d'Abucaras; l'un a pour titre: De S.S. Synodis, Schismatibus & Haresibus: l'autre est, Epistola de side in Armeniam missa à Thoma Patriarsha Hierosolymitano, & ex Arabico in Gracum versa: le troisième est intitulé,

De Incarnatione, ex versione.

Il est visible que le second de ses Ouvrages est le même, que le quatriéme Traité de l'édition de Gretser. Quant au premier, ce pourroit bien ê tre *la Collection de divers Canons & Conciles* , dont nous venons de parler. De même le dernier pourroit aussi être, ce qu'André Arnoldus a donné fous le titre, de l'Union & de l'Incarnation: parce que le Diarium Italicum du P. Montfaucon, qui fournit ces memoires, n'offre aucun jour pour pronon-

cer définitivement sur cela. Vide, Diar. Italic. pag. 365.

Je ne m'amuse point à marquer les différentes éditions de la Bibliotheque des Peres, soit purement Latines, soit Grecques & Latines tout enfemble, où les Opuscules d'Abucaras ont été inserées, & que notre Auteur passe néanmoins sous silence. Je me contente de marquer legerement les Ecrivains qui parlent des Traités d'Abucaras, & que je n'ai point encore mis en œuvre. Tels sont Konigius, Biblioth. vet. & nov. Miræus, Auctar, de Script, Eccl. cap. 255. Olearius, Biblioth. Tom. II. pag. 191. Idem, in Abaco, pag. 445. Lipenius, Biblioth. real. Theol. Francof. 1685, in-fol. Tom. II. pag. 6. Lambecius, Biblioth. Cafar, Tom. V. pag. 13, 77, 78, 358.

Nesselius, Suplem. Lambecii, Tom. II. pag. 153. Fabricius, Biblioth. Grac. Tom. 1X. pag. 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 311. Itrigius, Differt. ad Theod. Abucara Opusculum XVII. S. V. & VI. Hendreichius , Pandett. Brandeburg, pag. 24. Jacobus Basnagius, Monument, Eccl, Canissi, Tom. II.

Par. 2. p. 465, 66.

liminaire.

Après cela, M. formez-vous de la Bibliotheque Alphabetique, la plus haute idée qu'on ait pû concevoir d'un Livre : rendez justice à l'Auteur, & Discours Pré- convenez avec lui, » qu'on trouvera dans son excellent & lumineux Ou-» vrage, non-seulement le veritable titre de chaque Livre, & le nombre des " anciennes & des nouvelles éditions, qui en ont été faites; mais encore » que les écrits attribués faussement à d'autres qu'à leurs veritables Au-» teurs, & imprimés hors de leur place, seront rendus à ceux qui les ont » mis en lumiere. », In eo recte & accommodate exscribuntur librorum tituli, adnotantur nova & antiqua éditiones, suis & legitimis auctoribus restituuntur ea, que cum inter aliena scripta & collectiones laterent, binc inde seligere & sub propriis nominibus figere opus fuit.

Abulph a-RAGE.

ABULFARAGIUS (Gregorius) Chronicon-Syriacum.

Cette Cronique ou Abregé de l'Histoire Universelle a trois parties. On a un fragment de la troisséme en Syriaque & en Latin dans la Bibliotheque Orientale; que Joseph Simon Assemania fait imprimer à Rome en 1721, Tome second, page 248. Il contient ce que ce Jacobite a fait, étant Primat d'Orient, depuis 1264, jusqu'à 1286, a auquel il est mort.

Ssemani donne quantité de fragmens de la Chronique Syriaque d'Abulfaragius; il les prend indifferemment, tantôt de la premiere, tantôt de la seconde, & quelquesois de la troissème partie de cette Chronique: ils font aux pages 245, 246, 247, 283, 309, 312, 313, 314, 315, 316, 317, &c. du Tome cité. Jean-Albert Fabricius rapporte un autre fragment de la même Chronique, à la page 1016, de son Codex Pseudepigraphus. Citer celui de la page 248, sans citer les autres, sur tous ceux qui tiennent à celui de la page 248, c'est un trait d'érudizion qui fait trouver tous les Savans en défaut.

Assemani encore dans le même Volume, depuis la page 321, jusqu'à la page 456, trace l'histoire & la suite des Patriarches Jacobites, aussi-bien que l'histoire & la suite des Patriarches ou Primats d'Orient, partie en Syriaque, partie en Latin; & tire tout de la même Chronique. D'autre part M. l'Abbé Renaudor, à la tête de son Histoire Latine des Patriarches d'Alexandrie, annonce qu'il a emprunté de cette Chronique une partie des faits qu'il rapporte. Cependant on ne dit rien de tout cela. Il y a-là du mystere.

Abulfaragius a traduit & publié lui-même en Arabe la premiere partie de sa Chronique Syriaque. Pocock a donné en Arabe & en Latin cet excellent morceau, d'abord en abregé sous le titre de Specimen Historia Arabum, imprimé à Oxford, in-4. en 1650, chez Hall; & enfin la piece entiere en

1663,

a Lifez, qu'il est mort.

\$663, en deux in-4, dans la même Ville & chez le même Imprimeur, l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique n'a pas dû ignorer ce point de litterature, puisque Assemani s'est fait un devoir de le marquer à la page 312, du Tome cité, aussi-bien que M. l'Abbé Renaudot à la page 471, de ses Liturgies Orientales. Il passe pourtant tous ces traits sous silence: en cela bien different du P. le Long, qui dans sa Bibliotheque historique de France, met à profit tout ce qu'il y a dans l'édition de Pocock de 1650, concernant les expéditions des François dans la Terre-Sainte.

Avant le P. le Long, Job Ludolf Luthérien celebre parmi ceux de sa Communion, quoique partial & peu fidéle, de l'aveu des bons connoisseurs, avoit donné à Francfort dès 1691, en Arabe & en Latin, un fragment de la Chronique Arabe d'Abufarage: il est à la page 461, de son Commentaire sur l'Histoire d'Ethiopie, qu'il avoit publiée peu de tems

auparavant aussi à Francfort.

Mais les Chroniques Syriaques & Arabes ne sont pas les seuls Ouvrages imprimés, que nous ayons de ce fameux Jacobire. L'illustre Abbé Renaudot, que je viens de citer, & dont la memoire sera toûjours chere aux meilleurs Critiques & aux Savans desinteresses, a mis en lumiere une Liturgie b de la façon d'Abulfaragius, qu'il a enrichie de notes dignes de lui, dans lesquelles il donne la liste de la plûpart des Ouvrages du Prelat Jacobite, assez conforme à celle qu'Assemani a depuis publiée. Cette Liturgie est à la page 456, & suiv. de l'Ouvrage intitulé: Liturgies Orientales,

imprimé à Paris en 1716, in-4.

Je ne puis finir l'article d'Abulfarage, sans vous faire part, Monsieur, de l'Analyse de ses Chroniques, telle qu'elle se lit dans le Catalogue Alphabetique des livres imprimés de la Bibliotheque du Roy. Il y en a une semblable à chaque Auteur: je n'ai prise que celle-ci; je vous l'envoye pour exemple, afin que rapprochée de l'article parallele de la Bibliotheque Alphaberique, vous voivez la difference qu'il y a d'Auteur à Auteur... Ma-Abulfarage, dit-on, est estimé dans l'Orient des Chrétiens & des Ma-» hometans: mais il n'est pas si exact sur les affaires des Grecs & des Ro-" mains; que sur celles des Sarazins & des Tartares-Mogols. Ce dernier » morceau est le meilleur de l'ouvrage. On y trouve les prodigieuses con-» quêtes de Zingis-Chan racontées d'une maniere digne de foi. »

Les Auteurs qui s'étendent le plus sur Abulfarage, outre ceux dont j'ai déja employé les autorités; sont Bayle, Moreri, Cave, Oudin, la grande Bibliotheque Ecclesiastique, imprimée en 1734. M. d'Herbelot, Biblioth, Orient, pag. 24 & 47. Ottinger, Biblioth, Orient, c. 2. pag. 81. Konigius, Biblioth. vet. & nov. Spizelius, Specim. univ. Biblioth. pag. 49 Jo. Al-

a Je ne sai si le P. le Long a connu ou n'a point connu l'édition de 1663. Je ne me fouviens pardu moins qu'il en parle: Tant y a qu'il marque seulement de l'édition de 1650, les pages 242, 243, 245, 246, 248, 150, 255, 156, 257, 263, 273, 274, 275, 276, 278, 294, 305, 322, 323, 337; & explique en peu de mots l'utilité qu'on peut tirer d'Abulfarage, & des autres Auteurs Orientaux pour l'Histoire des Croisades. Il prend M. l'Abbé Renaudot pour garant de ce qu'il avance : en un mot, il n'ômet rien de ce qu'il doit dire. Aussi sa Bibliotheque vis-à-vis de la Bibliotheque Alphabetique, contraste-t-

b Ecchellensis assure que les Anciens Orientaux ont eu plus de cinquante Liturgies differentes; & qu'il y en a encore trente une qui subsistent, dont il fait le détail à la page 134, de sa Traduction du Catalogue des Livres d'Hebediesu. Roma. 1653, in-8.

ECCLARCISSEMENS SUR UN PROJET
bert Fabricius, Biblioth. Grac. Tom. XIII. pag. 23. Idem, Bibliographia antiquaria Hamburgi 1703, in-4. pag. 179. Le P. Niceron, dans ses Memoires, Tom. XXI. pag. 408. Abraham Ecchellensis dans son Eutychius Vindicatus, principalement dans le Catalogue des Auteurs qu'il a mis à la fin de cet Ouvrage, nom. 29. 66.

DE ACCEP-

ACCEPTANTIBUS (Franciscus de) de Sententia definitiva & interlocutoria.

Ce Traité est dans le grand recueil intitulé: Tractatus universi Juris, Tome cinquième, fol. 3. vol.

Nsin, M. graces à François de Acceptantibus, de Gothique mémoire, & à la profondeur de son Ouvrage, qui a mérité d'être imprimé une seule petite fois, & encore dans une Collection où l'on a entassé indifferemment toutes sortes de pièces de rebut, pour la rendre la plus énorme qui fût jamais : enfin, dis je, voici un article qui seroit vraiment du ressort de la Bibliotheque Alphabétique, s'il ne se présentoit une difficulté que je voudrois bien pouvoir lever. C'est que le Traité de Sententia definitiva & interlocutoria, est un Traité de Droit, & qu'un ouvrage de cette nature n'a pas la vertude métamorphoser un Jurisconsulte en Auteur Ecclesiastique. C'est pourtant bien dommage; car le beau, le rare & le cellebre nom de François de Acceptantibus, consacreroit la Bibliotheque Alphabetique, comme elle consacre depuis plus de cinquante-cinq ans celle de Lipenius, où je trouve deux. fois son article dans les mêmes termes, pag. 135, & pag. 486, édition de Francfort, 1679, in-fol. avec ce titre: Bibliotheca Realis Juridica. Le même article se trouve dans le Catalogue imprimé de la Bibliotheque Bodleienne, aussi-bien que dans Konigius, Biblioth. vet. & nov. pag. 4, col. 2, & dans les Catalogues manuscrits des Livres de la Bibliotheque du Roi, de celle de S. Germain des Prez, & autres où l'on a en soin de bien dépouiller les Auteurs & les Collections. F.

Ecri US. ECKIUS (Joannes) de Primatu Petri adversus Lutherum.

Cet Ouvrage est imprime dans le grand Recueil de Jean-Thomas de Roccaberti, intitulé: Bibliotheca maxima Pontificia,, au quatorzième Tome, in-fol. Roma, 1698, page 36.

Dipart charité l'on ne supposoit pas, que l'auteur de la Bibliotheque Alphabetique, est attaché aux Libertés de l'Eglise Gallicane, & aux droitssacrés de la Couronne de nos Rois, on prendroit ombrage de ce qu'il renvoie à Roccaberti, pour avoir le texte pur du Traité d'Eckius, de Primatu
Petri. Car qui ne fait que cet Auteur est suspect aux François pour plusieurs raisons: 1°. Parce que par Arrêt du Parlement de Paris, du 20 Decembre 1695. les trois Tomes de Jean-Thomas de Roccaberti, de Romani
Pantissis austoritate, sont sletris comme pleins d'opinions contraires à l'esprit de
l'Eglise, à la Tradition, à la dostrine des Peres & des Théologiens, & comme

ayant été fabriqués exprès POUR DESHONORER LA FRANCE à. 2°. Parce qu'à Rome même, où Roccaberti étoit si bien venu, & où il avoit tant de credit, il eut la douleur de voir censurer les écrits d'Isabelle de Roccaberti sa tante, qu'il avoit lui-même fait imprimer à ses dépens. 5 3°. Et ensin d'autant que Roccaberti elt soupçonné de retrancher des Auteurs qu'il compile & assemble, tous les endroits qui ne sont pas savorables à la Cour de Rome.

C'est aussi sans doute de la meilleure soi du monde, que l'Auteur de la Bibliotheque Ecclesiastique donne ici le change, en ignorant ou faisant semblant d'ignorer par modestie, que cent soixante & huit ans avant que la très-grande Bibliotheque Pontisicale * de Roccaberti vit le jour, Eckius avoit sait imprimer lui-même son Traité à Ingolstad in-fol. où l'on remarque qu'on écrivoit alors Ludder au lieu de Luther, aussi-bien que dans l'édition, qu'en sit à Paris un an après Pierre Vidovæus, in-fol. & qui est à la Bibliotheque du Roi, cotté D. 608. aussi-bien qu'en celles de S. Germain des Prez, de S. Victor, de Sainte Genevieve, de l'Oratoire de la ruë Saint Honoré, des Jacobins de la même ruë, &c.. La derniere page de cette édition nous apprend ces petites circonstances, avec quelques autres qui piquent la curiosité, & que je vais rapporter en original pour votre satisfaction.

Finitum Ingolstadii Bavaria, (cujus oppidi meminit Carolus I. cognomento magnus in testamento suo) septima die Februarii; qua sacra est apud Bavaros & Schuanfeldios divo Richardo Anglorum Regi & Suevia Duci, anno Virgenei partus 1520.

SOLI DEO GLORIA.

Auctor Libri obtulit eum in syngrapha sua ad manus Domini Papa Leonis X. in Urbe, Kalendis Aprilibus 1520.

Impressit Parrhistis Petrus Vidovaus, impensis honesti viri Conrardi Resch, Bibliopola Parrhistensis, anno salutifero 1521. mense Septembri,

Une infinité d'Ecrivains relevent le merite, les talens, les emplois & les écrits d'Eckius; tels sont Moreri, Hossman, Olearius, le P. Labbe , Konigius d, M. Dupin & autres.

a Supremi enim Senatûs Parisiensis decreto, die Martis 20. Decembris lato, cen modis indigesta opus, mustis refereum propositionibus nulla probatione fultis, contra sensum Ecclesia Catholica, Traditiones sacras
to S. Patrum ac Theologorum dostrinam
tommunem allatis, es ad Contumeliam
Callici nominis dumtaxat ex professo
compositis confixum, es probibitum, adeò iltius exemplaria in Gallias invebere, exponere vel retinere. Echard. Script. Ord. Prædicat. 10m. 11. pag. 631.

b Echard, ibid.

* Il ne faut pas confondre cet Ouvrage avec un autre plus ancien, intitulé aufli: Bibliotheque Pontificale, Bibliotheca Pontificia, in-4°. imprimé à Lyon en 1643. Louis Jacob de S. Charles, qui en est l'Auteur, l'a divisé en deux Livres: dans le premier, il parle de chaque Pape par ordre alphabetique: dans le second, il indique les Vies générales & particulieres des Papes, leurs éloges, & les traitez qui regardent leur autorité & leur prééminence.

c De Script. Eccl. tom. 1. p. 564. d Biblioth. vet. & nov. pag. 267.

c Biblioth. Eccles. xvj. fiécle, tom. 2. p. 562. Et Histoire de l'Eglise du nuj. fiécle, part. 1. p. 148.

D ij

b Je ne connois cependant que Bellarmin & Gesnerb, qui fassent mention du Traité d'Eckius, De Primatu Petri.

EGMOND, Abbaye en Hollande. EGMONDANA Abbatia in Hollandia, ejus fundatio, dotatio, ac confirmatio per Theodericum V. Hollandia: Comitem.

L'acte de donation ou de confirmation des biens donnez à cette Abbaye, est rapporté dans l'Histoire des Evêques d'Utrecht, par Guillaume Hede, qui dit l'avoir vû de ses propres yeux dans les Archives de l'Abbaye d'Egmond. Janus Douza l'a tiré de cette histoire de Hede, & l'a inseré dans ses Annales de Hollande. Le même acte se trouve dans le Codex donationum d'Aubert le Mire, page 114. & parmi les Oeuvres diplomatiques & historiques du même, page 71. Il est daté de l'an 1083.

Un Religieux d'Egmond dont l'on a une petite Chronique qui finit à l'an 1205. met la fondation de son Monastere en l'an 8782 mais il n'a été bâti que dans le dixième siècle. La cause de sa méprise, est qu'il a cru que le territoire d'Egmond avoit été donné à Thierry premier du nom, le sils de Gerolse, par le Roy Charles le Chauve, l'an 863. au lieu que cette donation ne sut saite à ce Seigneur qu'en l'an 913. par Charles le Simple. Ce sut pour lors un Monastere de Filles de l'Ordre de S. Benoît: mais Thierry II. les transsera à un Monastere de Bennebrouck près de Harlem, & des Religieux prirent leur place.

Le fonds de cet article est pris d'Aubert le Mire: celui-cia donnéaveuglément dans les préjugez de Janus; mais il chanta depuis la palinodie, comme vous l'allez voir.

Si vous prenez la peine de jetter les yeux sur l'atte de consimation & non de donation des biens donnez à l'Abbaye d'Egmond, vous trouverez, M. qu'il n'est point rapporté en entier dans l'histoire des Evêques d'Utrecht, par Guillaume Hede: Cet Historien avant que de le publier, dit deux fois en termes exprès dans l'espace de deux lignes, qu'il n'en veut donner qu'une partie: At, dit-il, cum nonnulli Scriptores discrepent de ordine Comitum Hollandia, volui partem litter a quam originaliter vidimus, Theoderici Quarte Comitis, hic inserere pro majort parte, sic incipientis.

2°. Cette confirmation n'a pas donc été faire par Thierry Cinquième Comte de Hollande, comme le débite l'Auteur de la Bibliotheque alphabetique, mais par Thierry quatrième du nom. Hede le dit expressement dans les paroles que je viens de transcrire, & Hede ne parle que d'après l'original même, dans lequel le Comte de Hollande qui fait la confirmation, se dit lui-même Thierry Quatrième.

3°. Les mots Janus Douza sont un peu équivoques : il y a eu deux Ecrivains de œ nom, pere & fils. Tous deux ont travaillé aux Annales de Hol-

a Script. Ecclef. ad an. 1500.

b Biblioth. Univ. tom. 1. pag. 414.



fande: ces Annales sont en dix Livres; le pere a fait les sept premiers avec le commencement du huitième; le reste est le travail du fils. Quoique le dernier eut beaucoup de merite, les Savans seront toûjours une grande dissérence de lui à son pere. C'est cependant le fils qui a inseré dans ses Annales, l'acte dont il est ici question.

40. Mais comment l'a-t-il inseré? C'est, dit-il, na après l'avoir tiré simet délement, avec soin & mot à mot, de l'histoire des Evêques d'Utrecht,
momposée par Guillaume Hede. me Ejus porro apographum ex ejustem Commentariis cum cura & side transcriptum haud abs re suerit etiam hic appirgere, &
quidem verbis conceptissimis. Cependant cet acte est dans Douza plus ample
en quantité d'endroits que dans Hede.

50. Sur quoi on demande, d'où Janus Douza a tiré dequoi remplir six

ou sept lacunes considerables, qui sont dans Hede?

60. D'où vient encore que chez Douza les noms propres font orthographiez différemment que chez Hede?

7º. Pourquoi enfin Miræus qui ne fait que copier Douza, orthographie

aussi quelquesois les noms propres autrement que Douza &

8°. Remarquez, M. en passant deux petits inconveniens, qui pourroient répandre quelques nuages sur tout autre ouvrage, que sur la Bibliotheque alphabetique; c'est premierement que l'acte, dont il s'agit, n'est point à la page 114, mais à la page 204, chapitre 62, du Codex donationum d'Aubert le Mire. C'est en second lieu, que l'Auteur de la Bibliotheque alphabetique donne bonnement les œuvres diplomatiques & bistoriques d'Aubert le Mire pour un ouvrage dissérent du Codex donationum; ce qui n'a aucun sondement; puisque c'est le même Ouvrage réimprimé après la mort de l'Auteur, & sondu dans l'édition entière de toutes ses œuvres, que l'Editeur a jugé à propos d'honorer du Titre d'œuvres diplomatiques & bistoriques, en conservant pourtant à chaque ouvrage son ancien titre, comme le frontifpice du Livre, & le haut des pages le dit expressément.

90. Mais cet Acte curieux est-il bon, yrai, autentique? Les bons Critiques, le Mire lui-même qui l'oinseré dans le Codex donationum piarum, voudroient ils bien le garantir ? La réponse est au-dessus de la portée de ceux qui n'ont point examiné cette piece : communiquons-leur donc celle de Buchelius: c'est une de ses notes sur l'histoire de Hede, p 91. » Plusieurs, » dit-il, croient avec raison que cet acte est faux, bien que Douza le fils » le croie bon au Liv. X. des Annales de Hollande, où il le donne en en » tier. Il renferme bien des contradictions, des faussetez, & des absurdi-» tez : ce qui a fait croire à Brockius, à Preissius & à Sandelinus, ces ex-» cellens critiques du pais, que des Moines l'ont anciennement fabriqué. » P. Scriverius est entré dans leur sentiment. Le Mire même, après l'avoir » inseré dans le Codex donationum piarum, chap. 62. a douté de son auten-» ticité, comme je puis le prouver par des Lettres qu'il m'a écrites. » Hedea donc mauvaise grace de faire le procès à Beka sur une charte aussi » équivoque. Diplomabos fistitium esse multi non sine ratione crediderunt, quod filius Douza omninò propugnat , cujus Lib. Annal. Holl. X. integrum exhibetur: Continet enim contradictiones, falsa & absurda plura. Unde à Monachis olim sabrivatum crediderunt Brockius, Preissius, & Sandelinus, rei antiquaria hujus Pros vincia peritissimi, quibus assentitur P. Scriverius. Quin & Miraus, etiamsi illud in suis quoque Libris posuerit, in cod. nempe piarum donationum, cap. 62. dubitare nihilominus incapit, ut ex Litteris ipsius ad me missis, demonstrari possi-

Quod autem Heda Bekam erroris insimulat, non restè facit, quandoquidem tam

aubie fidei niticur instrumentis.

100. En effer mettant à part toutes les contradictions, faussetez & absurditez dont parle Buchelius, quand il n'y auroit que ce Thierry qui figure toûjours, & parle en personne dans l'acte, se disant surrième du nom. trait unique, & dont on ne voit aucun exemple nulle part; & qui au furplus, de l'aveu de Douza même & de tous les Historiens de Hollande, doit être Thyerry cinquiéme. Quand il n'y auroit encore que les formules, par où l'acte finit; formules où le stile d'un Prêtre, & non le stile d'un Prince souverain & sécutier, saute aux yeux, cela seul, dis-je, sufit pour le faire rejetter. Ainsi je ne pourrois gueres m'empêcher d'être fâché contre l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, d'avoir hazardé une charte si suspecte, dont les consequences pouvoient retomber sur son ouvrage incomparable; si je n'étoispersuadé d'ailleurs que

C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.

Aussi me fais-je un plaisir d'épouser le sentiment de le Mire & le sien'. touchant le tems de la fondation de l'Abbaïe d'Egmond. Il feroit feulement à souhaiter qu'il eût marqué selon sa promesse, que generalement tout tes les anciennes Chroniques s'accordent avec le Religieux d'Egmond sur le point contesté, & qu'il eût bien voulu exercer sa critique à montrer en détail & sur des preuves incontestables la fausseté des Chroniques suivantes.

Octavo anno Lodowici, qui est Domini 865. Comitatus Hollandia capit sela Chronique cundum Sigibertum. Nam Karolus Calvus Rex Francorum Theodericum, fratrem Waldgeri, primum Comitem faciens, Egmundam cum pratis, silvis & omnibus aliis que inter Swittershagen & Fortrapa ac Kynnen posteri ejus nunc possident, beneficio contulit. Qui Theodericus Comes postea Monasterium Egmunderse fundavit sub Episcopo Trajectensi Edilbaldo, sanctimonialibus ibidem ad Deo serviendum institutis, & reliquias corporis Beati Adelberti, eo cuidam sanctimonials Eccard. Cor. se revelante, in locum ubi nunc à fidelibus veneratur, transtulit, ligneam ibidem pus bistoricum Ecclesiam construens, &c.

Anno Domini ostingentesimo sexagesimo tertio, Imperii, Ludovici * primi anno octavo, Carolus agnominatus Calvus Rex Françorum, & consequenter Imperator Romanorum, tunc apud vicum Pladella residens, Hollandiamque totam depopulutam esse percipiens, tradidit anno Regni sui decimo nono, ad instantiam Comitis Haganonis nobili viro Theoderico fratri Walgeri Principis , Ecclefiam Egmondensem & Kinchem à Zindergeshaca usque Fortrapa per paginam specialis privilegii roboratum (sic) imagine regalis annuli. Item idem Theodericus & sua posteritas eamdem dationem feudali jure possederunt. & atroces Danos à finibus Romani Imperit potentissime profugaverunt. Ludovicus autem Rex Germania & frater * Secundi, ut jam dicti Carolt contulit etiam Theoderico eidem Comiti precibus-Hemma Regina forestum Wasda, comitatui suo contiguum, pro eo quod vir valde samosus, & in tunctis gestis militaris exercitii collaudandus esset.

Istr igisur Theodericus primus Comes Hollandia, arma gerens Jurisdictionis sua terminos contra Danorum incursionem egregiè rexit, habens in uxorem maironam nobilem nomine Genam, ex qua genuit filium nomine Theodericum, juvenem multis virtutibus insignitum,

Hem Theodericus senior ex magno devotionis affectu construxit in Egmondam Cænobium, in quo Santtimoniales (antti Beneditti primus inftituit, . . . Tandem Theodericus primus Comes Hollandia, & Dominus magna partis ulterioris Frisia,

L'Auteur de est Herman Cornerus Jacobin, natifde Lubec. Il vivoit encore en 1437. Apud medii avi fol. Lipfia 1723. tom. II. pag.

Magnum . Chron. Belg. apud Pistorium , fol. Francofurti 1607. p. 65. in s. præcedenti.

Digitized by

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. qui Princeps imperterritus fuit Jecundo nonas Octobris requievit in Christo , anno Comitatus sui trigesimo octavo: Gena Comitissa tertio idus Januarii decessit à saculo, tumulata juxta maritum suum in Emondensi Cœnobio pranotato. Hac ex

gestis Comitum Hollandia. Iste Theodericus primus Comes Hollandia habuit fratrem nomine Waltgerum, qui erat Comes de Teysterbant, commoratus apudTcylam in villa Avezaic dicta.

Isti duo fratres babuerunt avungulum Haganonem Trajanum , &c.

L'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique finit l'article de l'Abbaïe d'Egmond en disant, que I hierri second Comte de Hollande transsera les Filles de l'Ordre de S. Benoit, qui étoient à Egmond, à un Monastere de Ben-

Comme il n'y a jamais eu ni ville, ni village, ni lieu du nom de Bennebrouck, où il y ait eu plusieurs Monasteres; & qu'il y a eu au contraire un Monastere appellé Bennebrouck; il faut aider à la lettre, & croire que l'Auteur a voulu dire que Thierri second transfera les Religieuses d'Egmond au Monastere de Bennebrouck , & non pas à un Monastere de Bennebrouck.

Vous vous attendiez, M. de crouver ici selon les termes exprez du Prospectus, tout ce qu'il y a d'imprimé en diférens endroits sur l'Abbaïe d'Egmond. Consolez vous, je vous prie: l'Auteur est homme d'honneur, & il ne manque à ses engagemens, que quand il ne s'en souvient pas.

ELLINGERI Abbatis Tegernsensis Epitaphium.

ELLINGER

Cette Epitaphe est imprimée au quatriéme tome des Analectes du P. Mabillon, page 359. de l'ancienne édition, & à la page 437. de la nouvelle.

Cette Epitaphe est composée de trente-deux vers Léonins; ce seroit tout dire, si l'on n'avoit à ajoûter que ce sont les plus mechans qui aient été faits de cette espece : ils n'expriment tous que cette élegante pensée, Ellinger a été un bon Religieux. Une piece si rare porte sa recommandation avec elle, & doit faire rencherir de moitié la Bibliotheque Alphabetique. Ce qui aidera au succez, c'est le gost & la forte d'esprit de l'Auteur à déterrer des monumens aussi interessans.

ERIGENA (Joannes) de divina prædestinatione contra ERIGENTA Goteschalcum.

Ce traité est parmi les anciens Auteurs, qui sont au premier volume de Gilbert Mauguin, Président de la Cour des Monnoies, intitulé: Vindicia Pradestinationis & Gratia, in-4. Parisis, Billaine 1650.

> Ejusdem in Areopagitica Latine à se conversa, carmen ad Carolum Calvum.

Ces vers sont inserez dans un Recueil de Lettres recueillies par Jacques Usserius, intitulé : Veterum Epistolarum Hibernicarum Sylloge, in-4. Parisiis 1665. page 40.

Ejusdem Prafatio in ead. Areopagitica.

Cette Preface est au même endroit, page 41.

L'article d'Erigene est une heureuse imitation, mais abregée d'un article semblable dresse par Olearius, Biblioth. pag. 385. Voici l'original: De Pradestinatione Dei contra Gotteschalcum Liber apud Gilbertum Mauguinum, in vindiciis Pradestinationis & Gratia, tom. 1. pag. 103.... Prasationem duplicem ad Carolum Calvum edidit Usserius in Epistolarum Hibernicarum sylloge, pag. 57. Cave a dit la même chose en ces termes: De Pradestinatione Dei contra Gotteschalcum, Liber à Gilberto Mauguino editus vindic. Pradestinations & Gratia, tom. 1. p. 103..... Præsationem versionis istius duplicem ad Carolum Calvum, metricam alteram breviotem, alteram prosaicam prolixiorem edidit Cl. Usserius in Epistolarum Hibernicarum sylloge, pag. 57.

Long-temps avant que M. Mauguin sit imprimer le Traité d'Erigene de divina Pradestinatione, & c. Usserius avoit donné dans le Chapitre neuvième de l'histoire * de Gottoschalch, les dix-neus Capitules que l'Empereur Lothaire avoit fait tirer de ce Traité, & qu'il avoit envoyez au Roi Charles

son frere par Ebbon Evêque de Grenoble.

Prudence de Troyes, Florus de Lion, & quelques autres Ecrivains du même siècle, refuterent avec autant de force que de noblesse capitules, & dès-là leurs écrits sont semez de passages du Traité d'Erigene. Ces écrits ont vû le jour plusieurs années avant les Vindicia Pradestinationis de M. Mauguin.

Ces traits & ces circonstances sont si importantes & si intimement liées au sujet, que leur ômission ne peut être louable, que dans un Auteur aussi grave, que l'est celui de la Bibliotheque Alphabetique, qui d'ailleurs a droit par lui-même de substituer la reimpression de Veterum Epissolarum Hibernicarum sylloge, faite à Paris en 1665. à l'impression originale qu'Usserius avoit faite de son ouvrage à Dublin en 1632. laquelle a tant d'avantages sur l'autre.

Comme Sigebert de Gemblouts a & Tritheme b distinguent Jean Scot, de Jean Erigene, l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique auroit dû faire voir que ces deux personnages ne sont qu'un seul & même Auteur, si un trait de critique de cette sorce n'eut été incompatible avec sa modestie. De la vient qu'il ne dit rien de la prosession, ni de la parrie d'Erigene, ni du mérite que quelques anciens lui ont trouvé c, ni du credit qu'il avoit auprès de Charles le Chauve, ni ensin du genre particulier de sa mort. Il pouvoit pourtant faire tout cela sans que sa vertu savorite courût aucun risque; c'étoit de renvoier son Lecteur à Thomas-Pope Blount, qui a rassemblé les divers jugemens, que la plûpart des modernes ont portés du Moine Erigene dans Censura celebriorum Autor. Geneva 1710. in-4. pag. 349.

2 De Script. Eccl. cap. 94.

De Script. Eccl. cap. 262. & 271.

E Vide Honorium Augustedun. de Script.

Eccl. lib. 3. cap. 12. Sigebert. & Trithem, lecis citatis.

GALLICAN

Digitized by Google

*Imprimée à Dublin in-4. en 1631. & depuis à Hanovre in-8. en 1662. Les deux éditions font à la BiBibliotheque du Roi.

G.

GALLICANI Episcopi. Instrumentum quo respondent CLERGE' DE ad requestam Ducis Bedfordiæ, atque ut à subsidiis liberentur FRANCE. rogant.

Cette piece contient la supplique des Prelats de France & des autres personnes Ecclesiastiques assemblées à Paris en 1406. Le Duc-de Bedfort pour lors Regent du Rosaume, leur demandoit leur consentement pour la levée des subsides que le Pape avoit permis d'imposer sur le Clergé. Ils expliquent les raisons qu'ils avoient de ne se pas prêter à la requisition du Regent, & ils sont valoir celle d'être distinguez en cela des laïcs. On trouvera cette supplique dans le Spicilege du P. Dacheri, au quatrième Tome de la premiere édition, page 309. & au troisième Tome de la nouvelle, page 757.

EPISTOLA Eorumdem Regi directa ad finem obtinendi exemptionem & libertatem subsidii de novo impositi.

Cette Lettre est dans le Spicilege du P. Dacheri au quatriéme Tome de l'ancienne édition, page 314. & au troisième de la nouvelle, page 759.

Ce nouveau subside qui consistoit à payer quarante sols par chaque queuë de vin demandé en 1415, au Clergé de France assemblé pour lors à Bourges, lui parut si contraire à ses immunitez, qu'il sit tous ses essorts auprès du Roi Charles VI. pour en être dechargé.

Es deux pieces en main, l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique s'érige, peut-être sans le vouloir & sans le savoir même, en chef de parti. Les Rois Très-Chrétiens en qualité de fils aînez de l'Eglise, & en particulier de Défenseurs de la gloire, des Libertez & des biens de l'Eglise Gallicane, ont cru qu'ils ne pouvoient soûtenir ces honneurs & ces charges, sans tirer du Clergé dequoi fournir aux dépenses, auxquelles ces titres les assujettissoient. Le Clergé de France ne faisant pas diférence des Rois legitimes d'avec les Rois usurpateurs, a prétendu pendant long tems que les droits des Rois de France sur les Ecclesiastiques se réduisoient aux honneurs du Patron: ainsi il ne s'est prêté genereusement à la volonté de ses Souverains, que parce qu'il n'a pû faire autrement. Et voici que sans correctif & sans modification, on vient le mettre en goût de seprendre les premiers erremens. Heureusement le Roi est maître, & la Bibliotheque Alphabetique ne tire point à consequence.

GILDAS. GILDAS de Excidio Britanniæ.

Cette histoire de la ruine de la Grand Bretagne composée par Gildas, surnommé le Sage, Moine & depuis Abbé de Bangor, est suivie dans les differentes collections, d'une Lettre du même Auteur sur le même sujet, & d'un autre Traité contre les dissolutions du Clergé de son tems.

Ces pieces se trouvent dans les Orthodoxographa imprimez par les soins de Jean Herold. in-fol. Basilea 1555: page 1004. Dans ceux qu'a publiez Jean-Jacques Grynée dans la même ville

en 1569.

Dans la Bibliotheque des Peres, imprimée pour la premiere fois par les foins du Docteur Margarin de la Bigne, à Paris en 1575. in-fol. Tome troisième. Item, au cinquième Tome de la deuxième édition de la même Bibliotheque qui a paru à Pa-* C'est en ris en 1589 *. De même au cinquiéme de l'édition qui fut publiée à Paris en 1654. page 371. Comme aussi dans la troisième partie du cinquieme Tome de la même Bibliotheque imprimée à Cologne en 1618. & au huitieme Tome de la Bibliotheque des Peres, imprimée à Lion, page 707.

Cette histoire avoit été publiée in-8. à Londres en 1525. du tems & pour l'usage de Tonstal Evêque de Londres, avec une Préface de Polidore Virgile. Dans tous ces imprimez la Lettre avoit été incorporée à la suite du Traité sans aucune distinction, au lieu qu'elle en est separée dans l'ouvrage recueilli par les soins de Thomas Gales, intitulé: Historia Britannica, Saxonica, Anglo-Danica Scriptores quindecim, in-fol. Oxonia, page 31.

Je wous avouërai, M. que je n'ai pû m'empêcher de rire, en lisant qu'ust Auteur du sixième siècle tel que Gildas, a composé l'histoire de la Grand-Bretagne. J'avois cru jusqu'ici que le terme de Grande-Bretagne n'avoit été introduit & établi qu'au commencement du dix-septième siècle, à l'occason de la rétinion de l'Angleterre, de l'Ecosse & de l'Irlande sous un même Prince.

Vous avez raison de dire que les Savans sont jaloux de leur liberté, & qu'ils aiment quelquefois les débauches d'esprit. L'article de Gildas en sournit quelques-unes de la part de l'Auteur de la Bibliotheque Alphabe-

La premiere est, qu'aiant lû dans Cave ou dans Thomas Gale, que Gildas a été Moine de Bangor : il a pris cela pour argent comptant, & l'a debité de même. Mais s'il s'étoit donné la peine de creuser un peu dans l'histoire, il amoit trouvé que Cave ou Thomas Gale n'ont fait que réaliser une simple conjecture de Polydore Virgile, lequel dans une note margi-Me qu'il a mise vers la fin de la Lettre de Gildas, conclut seulement des

1579. & non 1589. que cette deuxiéme édition parut.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

paroles de son Auteur qu'il a été Moine, & peut-être, dit-il, de Bangor à Or les paroles, peut-être de Bangor, ne veulent point dire que Gildas ait été réellement Moine de Bangor; & quand elles le diroient, Polydore Virgile n'en seroit pas cru sur sa parole. En effet il est constant que le Monastere où Gildas a été élevé, étoit celui de S. Eltut ou Hiltud. Ce Monastere étoit dans le Comté de Carmarden dans la partie meridionale de la Province de Galle. Le canton où il étoit, conserve encore son nom, puisqu'il s'appelle Llanelthye, c'est-à-dire, Terre ou Canton d'Eltut. Au contraire le Monastere de Bangor étoit dans le Comté de Flint, qui est au nord de la Province de Galle: position diametralement contraire à celle du Monastere où Gildas a fait profession de la vie monastique b.

La seconde débauche d'esprit est la dignité d'Abbé de Bangor, que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique donne en pure perte à Gildas: il ne trouvera nulle ombre de cette dignité, ni dans la vie de Gildase, ni dans celle de S. Samson a, ni dans celle de S. Magloiree, ni dans celle de S. Paul de Leonf, tous éleves de S. Eltut ou Hiltud, & condisciples de Gildas. Gildas a été Abbé de Ruis, c'est tout ce qu'on peut dire de lui à cet égard: le reste est hazardé; avant de le proposer, il faudroit prouver deux choses, re que Bangor existoit dès la naissance de Gildas: 2° que le Monastere du canton de Glamorgan, où Gildas a été élevé & a fait profession de la vie monastique, étoit le même que celui de Bangor: & c'est ce qu'il n'est pas aisé de saire. D'ailleurs quand on le feroit, on ne seroit gueres plus avancé.

La derniere débauche d'esprit est plus honorable à l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, en ce qu'elle sait voir que ce n'est jamais sans connoissance de cause, qu'il prend un parti plûtôt qu'un autre. Vous savez, M. que les éditions qu'on a de Gildas, ont été faires sur trois diferentes qu'ont donné en divers tems Polydore Virgile, Josselin & Thomas Gale, chacun muni de deux manuscrits tirez de plusieurs endroits, & tous diferens les uns des autres. Entre ces six manuscrits, cinq conviennent parsaitement, & s'accordent à ne produire pour tous écrits de Gildas qu'une simple Lettre. A la verité en lisant cette Lettre, on voir qu'elle a trois parties; la premiere est une hissoire succincte de l'Angleterre; la seconde contient une vive déclamation contre les crimes des Rois & des peuples d'Angleterre, & ensin la derniere renserme une semblable invective contre le Clergé de la même Isle.

Au contraire, le manuscrit qui s'éloigne entierement des cinq autres, ne contient que la premiere partie de la Lettre de Gildas, c'est-à-dire, cequi concerne uniquement l'histoire. Celui qui a transcrit ou fait transcrite cette partie de la Lettre de Gildas, voulant lui faire porter le nom d'Histoire, a changé dans la Préface le mot Epistela g en celui de Liber: &c

a Hinc cognoscere licet Gildam fuisse Monachum, vel ejus Bangoriensis Canobii, in quo fuisse ferunt amplius duo millia Monac.

b Selon Spedeus, Theat. Britan. lib. 2. cap. 13. n. 9. Bangor portoit autrefois le mom de Bevium dans quelquesemanuscrite de l'Itineraite d'Antonin.

c Ads SS. Und. S. Bened. tom. 1. pag. 139. & feq. d Ibid. pag. 165. & feq. e Ibid. pag. 223. S feq. f Apud Belland. Ad. Mart. tom. 2. pag. 111. S feq.

g Les Anciens n'ont traité que de Lestre ou d'Epître d'écrit de Gildas; témoin l'Auteur anonyme de la vie de ce Saint, ou ivavoit dans l'onzième fiécle, & qui voulant en citer un endroit confiderable, l'appelle Epiftolaris Libellus: après quoi il dit: & qua sequantar in dilla Epiftola.

E ij

ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET 46

parce que la Préface contenoit bien des choses, qui n'avoient nul rapport à l'histoire, il les a retranchées, & a réduit par-là la Préface à un peur moins de la moitié. Non content de ces alterations, il a dressé un ordre de Chapitres, tout diférent de celui de Gildas même, qu'il a placé d'abord

tout entier avant la Préface, & puis en partie seulement après.

Tout cela auroit dû faire connoître à Thomas Gale, que la partie de la Lettre de Gildas ainsi defigurée, contenuë dans son manuscrit, étoit le fruit du travail de quelque particulier, qui ne vouloit avoir des Ecrits de Gildas, que ce qui concernoit l'histoire. Ce qui ne lui permettoit pas de révoquer ce point important de Critique en doute; c'est, 1°. que cette bistoire prétendue de Gildas est tirée d'un manuscrit qui ne contient que des Historiens. 20. Que trois vers qui sont à la fin de cette histoire prétenduë, apprennent, que c'est le Docteur Cormac qui a emploié son travail, som esprit & son savoir à mettre l'histoire de Gildas, dans l'état où elle est.

> Historiam Gilda Cormac sic perlege scriptam Doctoris digitis, sensu, cultuque redactam: Hac tenues superat, multos carpitque superbos.

30. Enfin c'est qu'on peut produire d'autres manuscrits, où la Lettre de Gildas ne se trouve de même qu'en extrait; tels sont ceux de l'Abbaie de Lyre en Normandie, & celui de la Bibliotheque publique de Leide, qui ont pour titre: Excerptiones ou Exceptiones de Libro Gilda sapientis. De pri-

mis habitatoribus Britannia, & de Excidio ejus.

Sur ce pied, Thomas Gale faifant imprimer la Lettre de Gildas, ne devoit pas en séparer la premiere partie « pour en faire un écrit à part : & l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, qui est le veritable redresseur des torts faits aux anciens Auteurs, auroit pû se dispenser de se conformer au compilateur Anglois en parlant des Ecrits de Gildas. Par-là il auroit évité le coup de fouet, qu'il s'est donné lui-même à la fin de l'article, en qualifiant de Traité, ce qu'au commencement il soutient être de nom & d'effet une histoire de la ruine de la Grand'Bretagne.

Ces observations étoient necessaires, M. & devoient préceder ce que j'ai à vous dire sur les éditions de Gildas. Les diférentes éditions qui ont été faites des écrits de ce faint Abbé, ne devroient point être ignorées de l'Auteur de la Bibliotheque Alphaberique, puisque Miræus b assure qu'elles sont entre les mains de tout le monde. Uterque Libellus in omnium est manibus. S'il n'en parle pas, c'est toûjours à sa modestie qu'il saut s'en

prendre.

La premiere édition est celle de Londres in-8. faite par Polydore Virgile en 1525, au reste si avanturée qu'il n'est que notre Auteur, qui puisse la mettre en ligne de compte.

a Si le Manuscrit de Cambrige a fait illusion à Thomas Gale, le titre au moins auroit dû lui faire ouvrir les neux ; le voi-ci : Incipit Prafatie Libri Queruli santi Gilda sapientis, detexcidio Britannia; de Calamitatibus & Pravaricationibus ejus Civium, ac Britonum exulatione; & conqueftus igfins contra Reges , Principes &

Sacerdotes. Selon ce Titre, Gildas n'a fait aucune histoire d'Angleterre, mais un écrit où il s'éleve contre tous les Ordres de l'Etat: & son écrit n'a qu'une Préface; ce qui ne devroit pas être dans le système de Gale, & de ceux qui le suivent. b Austar. Script. Eccl. cap. 144.

La seconde Edition qui soit venuë à ma connoissance, est celle de Bâle en 1541. in-8. qui se trouve à la Bibliotheque du Roi, in opere historico.

En 1568. Josselin Secretaire de Matthieu Archevêque de Cantorberi, réimprima Gildas in-12. sur deux manuscrits si diférens de l'imprimé de Polydore Virgile a, que le Gildas de ce dernier n'y est pas reconnoissable. On en conserve un exemplaire dans la Bibliotheque de sainte Genevieve, qui apprend qu'il a été imprimé à Londres chez Daius.

La Bibliotheque de S. Germain des Prez possede un Gildas in 8. imprimé à Cologne en 1572. il est à la suite d'une petite histoire latine d'An-

gleterre, composée par Humfroy Lhuid.

Commelin insera Gildas dans la collection des petits Ecrivains d'Angle-

terre, fol. Hildelberg. 1587.

Enfin Thomas Gale à la faveur de deux nouveaux manuscrits a donné en 1691, le texte de Gildas beaucoup plus pur : mais en suivant pour la forme le manuscrit de Cambrige, il a autant gâté son Auteur de ce côté-

là, qu'il l'a fervi de l'autre.

Sur ce grand nombre d'Editions des écrits de Gildas, vous sentez bien, M. que les Traitez de ce Saint n'étoient point du ressort de la Bibliotheque Alphabetique: & que si le nouveau Bibliographe avoit tant d'envie de parler de Gildas, il ne pouvoit le faire d'une maniere qui lui sît plus d'honneur, qu'en indiquant sa Vie. Cette vie est rare : elle n'a jamais été imprimée ni separément, ni même avec les écrits de Gildas. Elle est seulement dans quelques collections. Il n'y a même qu'une collection où cette vie soit bien. Voici par quels degrez elle a passé pour arriver là. D'abord elle fut imprimée à la page 429, de la Bibliotheque de Fleury dressée par Jean Dubois, Lion, in-8. 1605. Tom. 1. pag. 181. Ensuite au vingt-neuvieme du mois de Janvier, de Bollandus, Tom. 1. pag. 956. Puis, inter Atta Santtorum Hibernia Jo. Colgani 1645. Enfin dans les Atta SS. Ordinis S. Benedicti, Tom. 1. pag. 139. Et c'est ici seulement que cette Vie se trouve dans sa pureté, parce que le Pere Mabillon l'a donnée sur un excellent Manuscrit du onzième siècle appartenant à l'Abbaye de Ruis, dont S. Gildas fut certainement Abbé. Or c'est sur cette même vie que M. Baillet a composé celle de sa façon, qu'on lit au vingt-neuvième de Janvier.

Entre les Anciens qui fournissent de bonnes lumieres sur la Vie & les Ecrits de Gildas, je ne connois que Bede, hist. la 1. cap. 22. Alcin b, Géofroi de Monmouth c, Turdestin dans la Vie de S. Guignolé, Guillaume

de Neubrige d, Guillaume de Malmesburi e.

a C'est que Polydore Virgile a eu si peu d'égard aux manuscrits qu'il avoit entre les mains, qu'en quelques endroits non seulement il a retranché du texte, & a inferé du sien en quelques aurres; mais encore par tout où l'Ecriture Sainte étoit emploiée, il a substitué notre Vulgate à l'ancienne Italique, qui étoit seule en usage du tems de Gildas. Polydore Virgile ne convient pourtant pas de tous ces faits, quoiqu'il convienne de la plus grande partie. Tum additione de la plus grande partie. Tum additione cur innus, dit il, si illa se manerent, velut agnata membra sacile neglestumiri, sin ad verbum reponerenant, nobis issue baud dubie vitio datum iri,

quod Audoris verba mutaverimus, qui ad extremum legem jampridem librorum veterum castigatoribus datam secuti nonnulla resecuimus, addidimus autem nibil. Ipse vero postea ut oratio per byperbaton passim obseurata planier sieret, uno vel altero loco verbum longius postum magis perapposità locandum curavi.

b Epist. ad Ædilard. Cantuar. Archiep. tom. 1. Autiq. Lett. Canisis, pag. 5.

c Lib. 1. cap. d In proemio hist.

e De Antiquitate Eccl. Glaston. à Thomas Gale, edites inter Scriptor, Britan. tom. 3.

E iij

ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

A l'égard des Modernes, il faut consulter D. Alexis Lobineau, qui a placé la Vie de S. Gildas à la page 72. des Vies des Saints de la Province de Bretagne. Gerard Vossius à, Usserius b, Warzus c, Olearius d, le Pere Labbe c, Konigius f, Dupin s. Je passe Moreri, Cave, Hossman, & autres semblables repertoires, où l'on trouve à peu près avec étendue tout ce qu'il faut savoir des Auteurs.

L.

LONGUO- LONGUOLIUS (Christophorus) Mechliniensis civis Romanus. Oratio de Laudibus S, Ludovici Regis Francorum.

Ce discours est imprimé dans du Chêne au Tome cinquiéme de sa collection des Historiens de France, page 500.

Cet Auteur est mort en 1522.

Et article, à la construction près, qui me fait de la peine; cet article, dis-je, est tiré mot à mot de la Bibliotheque Historique de France du P. le Long, pag. 359. num. 7151. Voici ce qu'on y lit; » Christophori Lon-, guolii Mechliniensis, civis Romani, Oratio de Laudibus sancti Ludovici, in-4. » Paristis, H. Stephani, 1510.

» Ce discours est aussi imprimé dans du Chêne au Tome cinquiéme de sa collecvion des Historiens de France, page 500. Cet Auteur est mort en 1522. »

Si l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique avoit reconnu le Latin Christophorus Longuolius, dans le François, Christophe de Longueil, avec lequel le Pere Niceron a fait paroître sur la scene l'Ecrivain de Malines dans le Tome 17. pag. 33. & Tome 20. pag. 106. de ses Memoires; il nous auroit appris & en quel mois & quel jour du mois Longuolius est mort, en disant que c'étoit le onziéme de Septembre. Il auroit pû ajoûter d'après le le P. Niceron encore, que « quelques traits échappez à Longuolius dans » son discours sur la Cour de Rome, l'ont fait supprimer dans le Recueil » de ses œuvres : mais du Chêne l'a inseré dans le cinquiéme Tome des » Historiens de France, page 500. » Mais l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique a voulu éviter jusqu'à l'ombre du plagiat.

C'est aussi à cette grande délicatesse qu'il faut attribuer la suppression, qu'il fait de l'édition de 1510, dont parle le P. le Long, & qui se trouve dans la Bibliotheque du Roi, cottée L. 567. dans la Bibliotheque Barberine, dans celle de Leide, deux sois dans la Bibliotheque de sainte Gene-

h vieve, & est une seconde fois dans la Bibliotheque du Roi h,

Gesner dans ses Pandectes, Tome II. tit. V. pag. 136. ne manque pas de faire mention de ce Panegyrique, qui sut recité à Poitiers en 1510. dans l'Eglise des Cordeliers.

a De Hift. Lat. cap. II.

b De Script. Hibern. lib. 2.

c Pag. 107.

d Biblioth. pag. 287.

& Seript. Eccl. tom, I. pag. 352.

f Ribl. vet. & nov. pag. 347.
g Auteurs Ecclef. tom. 6. pag. 312.
h In Prafutione enarrationis Libri
XXVIII. Pandellarum, Parifiis, Petri
Gromerfi, 1510. fol. z. 307.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE.

Voiez ce que Meibomius dit des Lettres de Longuolius², qui est bien ² disérent de l'éloge qu'en fait Miræus^b, parce qu'il l'a tiré de la Vie de ^b Longuolius, écrite par Regnaud Polus.

LOTHARIUS Dux Saxoniæ. De ejus in Imperatorem Romanorum electione, narratio historica.

LOTHAIRE Duc de Saxe.

Cette Relation est dans le nouveau Recueil, que le Pere Jerôme Pez a donné des Ecrivains de l'histoire d'Autriche, in-fol. Lipsia 1721. Elle commence à la page 570. Cette pièce, quoique très-courte, contient l'acte heroique que sit S. Leopold Marquis d'Autriche. L'élection de Lothaire ayant prévalu, il se désista sans peine de ses prétentions; & loin de former un parti contraire comme sit Conrad de Souabe, il s'attacha à Lothaire, & l'accompagna en son voyage d'Italie. L'élection de Lothaire se sit à Mayence l'an 1125.

La pièce indiquée ici auroit son merite, si par malheur l'élection de Lothaire, fait usé & trivial, n'étoit accompagné de circonstances romanesques, qui n'ont cours que dans les Ecrits du Pere Jerôme Pez & dans notre Auteur, qui fait au premier le très-grand honneur de vouloir bien le

copier.

En effet la Relation ne compte que trois Princes désignez aux Electeurs par les diférens ordres de l'Empire, pour choisir celui qui devoit succeder à Henry V. Or il est de notorieté publique, qu'il y en avoit quatre; Frederic Duc de Souabe, Lothaire Duc de Saxe, Léopold Marquis d'Autriche, & Charles Comte de Flandres: & ces quatre Princes sont expressément nommez par Othon de Frizingue, témoin oculaire, & sils de Léopold même, un des contendans, & celui qui donne lieu à cet article, par Géofroi de Viterbe d, par deux Chroniques nouvellement mises aujour par D. Jerôme Pez dans le volume même que cite l'Anteur de la Bibliotheque Alphabetique, & par une soule d'Auteurs posterieurs, qu'il est fort inutile d'alleguer.

La Relation dit encore, que Lothaire & Léopold prierent par deux fois les Electeurs de ne les point élire. Otton de Frizingue s'inscrit dereches en faux contre la Relation. Il fait honneur de cet Atte heroique à Lothaire seul, cet ennemi declaré de Princes ses freres, & il n'a garde de le partager avec son propre pere, quelque interessé qu'il fût à sa gloire; parce qu'il savoit qu'il ne lui étoit pas dû. 'C'est par la même raison, qu'on ne voit aucune trace de cette priere prétenduë ni dans Polzman , ni dans la harangue prolixe que François Patavius sit pour la Canonisation de ce Prince, ni dans Summarium Canonizationis S. Leopoldi Marchionis Austria de Jean-François de Padua, ni dans la Bulle de Canonization du même

b De Script. Ecclof. cap. 29. c Lib. 7. cap. 17. pag. 509. c Pag. 779. G 1188. f Compendium vita G miraculoram S.

Lopeldi 192.

Digitized by Google

a Dans Valentini Henrici Vogleri introdustio universalis: Helmestadii, in-4. 1700.

d Agud Pistorium , Hanovia , fol-

ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

Prince d'Innocent VIII. toutes pieces extrêmement longues, imprimées dans le Recueil du P. Jerôme Pezz, & où l'on s'est étudié à ramasser tous les traits de la Vie de S. Léopold, qui pouvoient contribuer à lever les dificultez qui retardoient sa Canonisation. Enfin il n'est pas dit le moindre mot de cet Acte héroique dans tout l'in-fol. du même l'. Jerôme l'ez, bien qu'il n'ait été entrepris, de l'aveu de l'Auteur, que pour donner du lustre à la maison d'Autriche.

On passe tout à cet Ecrivain : il est Autrichien, & il fait son capital de faire honneur aux Princes qui ont gouverné l'Autriche: on n'examine pas si les Princes d'alors, & les Princes d'aujourd'hui sont de la même descendance, ni si le Pere Pez donne atteinte à la verité de l'histoire Mais on admire qu'un François, qui sait que l'Empire d'Occident a été formé par nos Rois; & que dans le tems dont nous parlons, la France ne prit le parti de Conrade contre Lothaire, que parce que les Electeurs avoient negligé de jetter les yeux sur un de ses Princes, ou du moins sur quelque autre qui tint à eux par quelque endroit; qu'un François, dis-je, vienne dire que Léopold Marquis d'Autriche s'est désisté sans peine des prétentions qu'il avoit à l'Empire, tandis qu'il n'y en avoit aucune, & que la Relation sur laquelle il se fonde, ne le dit pas non plus : quelque bon François que soit ce François, sa proposition n'est pas mesurée, & rappelle le souvenir des conclusions données au tems de la Ligue par plusieurs Théologiens contre les Valois & les Bourbons, en faveur de la branche d'Autriche, qui regnoit en Espagne.

Enfin la Relation dit que Frederic Duc de Souabe fit sa paix avec le Roi Lothaire trois jours après l'élection du dernier. Je ne sai que dire & penser de ce récit : car il est certain que Lothaire, l'année d'après son élection, chercha ouvertement tous les moiens d'opprimer Frederic & Conrade Duc de Françonie son frere b. Ces Princes de leur côté ne voulurent point reconnoître son élection, prirent les armes contre lui, & lui susciterent mille afaires fâcheuses, jusqu'à ce qu'enfin par l'entremise de S. Bernard, qui vint exprès sur les lieux, ils se soumirent entierement. Mais c'est ce qui n'arriva qu'au mois de Mars de 1135. c'est-à-dire, dix ans après le tems marqué dans la Relation. J'ai pour garant la Lettre, que l'Empereur Lothaire écrivit au Pape pour lui faire part de cette reconciliation c, l'Annaliste Saxon donné par M. Eccard d, deux Chroniques produites par le

ef Pere Jerôme Peze, & enfin l'Auteur de l'histoire des Guelphes.

Jugez à present, M. quel sond il faut faire sur le voiage que l'Auteur de la Bibliotheque Alphaberique fait faire en Italie à Léopold à la fuite de Lothaire sur la foi du seul Moreri *. Lothair n'a fait le voïage d'Italie que deux fois, en 1132. & en 1136. Il est visible par ce que j'ai dit, que l'Auteur de la Léopold n'a pû être du premier voïage : si l'on veut d'autres preuves, en voici qui vont jusqu'à l'évidence. Lothaire dans une Lettre circulaire qu'il adresse à tous les Fidéles, pour les instruire de ce qui s'est passé dans une

Auteur auffi grave que Bibliotheque Alphabetique : l'un est est digne de l'autre.

a Pag. 692. & Seq. b Hic (Lotharius) per omnia progeniem Imperatoris bumiliavit . . . Fridericus & Conradus juvenes Sororii Henrici Imperatorit, dum se viderent opprimi, in quantum poterant , reniti conabantur. Otto Frising. lib. 7. cap. 17.

e Apad Eccard. Corpus bifter. Medi; avi, fol. Lipfia, 1723. tom. 1. pag. 669. d 1bid. pag. 668. e Pag. 230., & 557.

f Apud Leibnit. script. rer. Brunsvicen. Hanovera, fol. 1707. tom. 1. pag. 788.

assemblée

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. 41 assemblée d'Evêques & de Seigneurs de sa suite, qu'il sit tenir à Rome en 1133. pour éclaircir les droits du Pape Innocent II. & ceux de l'Antipape Anaclet II. nomme en détail les Prélats, les Princes & les Seigneurs qui ont composé cette assemblée; & il n'y a pas la moindre trace du nom de Léopold. Cette Lettre aussi importante que curieuse, est à la page 480. du second Tome du Spicilege de D. Luc Dacheri, ancienne édition, & à la page 485. du troisième Tome de l'édition nouvelle. On la trouve aussi dans les Annales de Paderborn, fol. 1693-pag. 730.

D'ailleurs Conrade de Liechtenavy Abbé d'Usperg, dit que Léopold Marquis d'Autriche, joignit ses forces à celles de Frederic & de Conrade contre les Lieutenans de Lothaire, qui poussoient à outrance tous ceux qui tenoient le parti des deux freres². L'histoire des Guelphes dit la a

même chose, & presque dans les mêmes termes b.

Ajoûtez que Léopold ne pouvoit gueres faire autrement : car il n'avoit épousé Agnès mere de Frederic & de Conrade, qu'à condition qu'il épouseroit aussi les interêts de Henri V. & par consequent ceux des neveux de ce Prince, & dès-là propres fils de sa femme c. Léopold remplit ses engagemens; & comme ils étoient conformes à ceux de la justice, il n'encourut jamais aucune des excommunications, dont Henri son beau-frere, & Frederic & Conrade ses beaux-fils furent frappez en diférens tems. Par là il est tres-certain que ce Prince n'a pû accompagner Lothaire en Italie en 1132, puisqu'il étoit alors en guerre avec lui.

Quant au voiage de 1 1 36. la mort de Léopold arrivée cette même année dans ses Etats, sufit seule pour nous convaincre que ce Prince n'a pû alors accompagner Lothaire en Italie; mais nous avons par surcroit se témoignage exprès d'Otton de Frizingue, qui assure, que son pere ne sur point de la suite de l'Empereur, qu'au contraire il demeura dans ses Etats, & y mourut. Circa illa tempora, dit-il, multi ex claris optimatibus mortem sui Principis pracesserunt & secuti sunt.... Ex his verd qui remanserant Albertus Moguntinus.... Leopoldus Orientalis Marchio, vir Christianssissimus ac Clericorum & pauperum Pater, cum aliis plurimis nobilibus & illustrissimis viris vivendi sinem secerunt d. Je trouve même dans les Annales de Posen ces paroles: Lupoldus Marchio in venatione occiditur. Imperator in Italiam proficiscitur e, qui supposent, ce semble, que Léopold seroit mort avant que Lothaire sur parti pour l'Italie. Mais je crois que l'Anonyme n'a voulu dire autre chose, se sont près l'un de l'autre.

a In auxilium habuerunt Luipeldum Marchienem Orientalem; qui omnes congregato copiose exercitu castra juxta Isaram stuvium posuerunt. Chion. Abbat. Ursperg. Argentorati, sol. 1609. pag. 211. b Apud Leibnit, ubi supra, pag. 788.

b Apud Leibnit, ubi suprà, pag. 788. c Heinricus junior, omnes vires patris sui considerans esse in Duce Bebemia Borinoii, & in Marchione Austria Leopoldo, eos persuasit: & Leopoldo sororem suam Agnetem promittens ut patrem relinqueret. Apud Hieron. Pez, col. 227. 776. 1192.

d Apud Hieron. Pez., pag. 227. 554. 776. 1192.

e Apud Eccard, ubi suprà, col. 1012.

Digitized by Google

LUDOLPHE de Bamberg. LUPOLDUS Bebenburgius de veterum Germanorum Principum zelo in Christianam Religionem & Dei Ministros.

Simon Schardi a fait imprimer ce Traité dans une collection publiée in-fol. à Basse chez Jean Oporin l'an 1566. intitulée: De Jurisdictione, autoritate & praeminentia Imperiali, &c. & dans la même publiée sous le titre de Syntagma, in-folio, Argentorati 1609. pag. 208. Il a été depuis mis dans la Bibliotheque des Peres, imprimée à Lyon à la page 88. du vingt-sixième Tome.

Ce Traité fait connoître les progrez de la Religion Chrétienne chez plusieurs Nations après la conversion de Clovis, & depuisque Charlemagne eut subjugué les peuples de Saxe & de Frise, qui embrasserent le Christianisme.

Ludolphe Bebenberg, Chancelier de Baudouin de Luxembourg Archevêque de Treves, étoit Evêque de Bamberg avant

le milieu du XIV. siécle.

Idem de Juribus Regni atque Imperii.

C'est à Baudouin Archevêque de Treves, que Ludolphefon Chancelier dédia ce Livre. Il est imprimé dans les mêmes collections de Schardi, que le précedent.

Puisque l'Auteur de la Bibliotheque Alphaberique avoit en tête de parler du Traité de Juribus Regni, de la façon de Lupoldus, l'ordre des tems demandoit, ce semble, qu'il le sit marcher avant celui de Veterum Germanorum Principum zelo, & puisqu'il a vû bien plûtôt le jour. En effet il sut imprimé en 1508. in-4. à Strasbourg. Il y a un exemplaire de cette édition dans la Bibliotheque des R.R. P.P. de la Doctrine Chrétienne, dite de Saint Charles à Paris: un autre à celle de Sainte Genevieve; deux dans la Bibliotheque Barberine, un dans celle de Leïde; un dans la Bibliotheque Bodleienne, & ailleurs.

Les deux écrits de Lupoldus ont été imprimez & mis ensemble à Paris, in-16. en 1540 chez Gauterot. Il y a un exemplaire de cette sorte dans la Bibliotheque du Roi; un en celle des RR. PP. Jacobins de la ruë S. Ho-

noré; un dans la Bibliotheque Bodleienne, &c.

On a joint encore ensemble ces Traitez à Cologne en 1564. in-8. à Bâle en 1566. & enfin à Strasbourg en 1603. & 1609. L'édition de 1564. se trouve dans la Bibliotheque Bodleienne: celle de 1566. est dans la Bibliotheque de Sainte Genevieve, dans celle de Leïde, &c. L'édition de 1603. se trouve une fois dans la Bibliotheque de Leïde, & deux fois dans celle de Saint Germain des Prez. Le Pere Labbe a dit qu'en dressant l'article de Lupoldus, il avoit sous ses yeux un exemplaire de l'édition de 1609.

a D. Script. Eccl. tom. 2. pag. 37.

DE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE,

Outre cela, le Traité de juribus, se trouve dans la Bibliotheque du Roi, avec des notes de Freherus, imprimé à Strasbourg en 1612. in-4. cotté M. 445. Il est une seconde sois dans la même Bibliotheque, avec des notes posthumes du même Freherus, que Berneggerus sit imprimer aussi à Strasbourg en 1624. in-4. cotté M. 446. Cette édition est indiquée dans la Bibliotheque Germanique de Hertzius, num. 254. Lipenius marque qu'il y a une édition du Traité de juribus, faite à Heidelberg en 1664. in-4.

Enfin le Traité de Veterum Germanorum Principum zelo, a été imprimé à Bâle en 1597. cotte édition se trouve deux sois dans la Bibliotheque Bar-

berine.

Lipenius, que je viens de citer, dit à la page 452. qu'il y a eu depuis deux éditions de ce Traité, l'une à Cologne, in-8. en 1564. l'autre à Strasbourg en 1603. in-4. mais je soupçonne que ce sont les mêmes édi-

tions dont j'ai déja parlé.

Possevin, dans son Apparat sacré, Tome 2. pag. 35. écrit que le Traité dont il s'agit, a été mis sous presse à Paris en 1540. chez Jean Fouquier, & réimprimé en 1564. Comme tout ce qu'il dit, part d'un assez bon faiseur de Bibliotheque, & qu'il y a à prositer à le lire, je vais rapporter ses paroles: Ludolphus Bebenburgius, Germanus, jusis Pontificii Professor, scripsit olim Rodolpho Saxonia Duci Librum mole exiguum pietate grandam, quo veterum Germania Principum in side & Religione conficiam multis historia civilis, & Pontificii juris testimoniis comprobat. Sunt & multa qua Christianissimi Gallorum Reges praclare in amplisicandis Religionis Catholica sinibus gesserunt. Parissis an. 1540. apud Joan. Foucherium. Vivebat Essingrenio an. 1225. qui nominat eum Lupoldum, qui & recusus est an. 1564.

Konigius, dans sa Bibliotheque ancienne & nouvelle, parle en trois endroits de Lupoldus & de ses Traitez; savoir, pag. 77. 94. & 487. M. Dupin dans sa Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du quatorzième siecle, donne une idée avantageuse de Lupoldus, mais il broiiille un peu ses éditions. Voiez Tritheme b & le Mire c. Cave ou plûtôt ses continuateurs di disent qu'il y a des Auteurs qui révoquent en doute le titre d'Evêque, que l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique donne à Lupoldus

sans hésiter.

LUXOVIENSES Ritus ex vetusto psalterio Luxo- Luxeuti. viensis Abbatiæ M S. eruti.

Ces Rits sont imprimez dans le Recueil des Traitez qui concernent l'ancienne Discipline Monastique, publiez par le. Pere Hergot, sous ce titre: Vetus Disciplina Monastica, in-4. Parissis, 1726.

L'Auteur de la Bibliotheque Alphabétique se soûtient par-tout, & il sinit comme il a commencé : son stile est vif, sleuri, pur & leger; sa critique saine; ses réslexions ingenieuses; ses découvertes immenses, ses lu-

a Biblioth. real. juridic. Francofurti
1679. fol. pag. 447.
b De Script. Eccl. cap. 585.

c Auctar. Script. Eccl. cap. 425. d Hist. Litt. Gen. an. 1705.

. Digitized by Google

ECLAIRCISSEMENS SUR UN PROJET

mieres profondes; l'ordre qu'il garde admirable; le choix des Auteurs, & des écrits sur lesquels il exerce sa sagacité, est heureux, & son goût ne peut être plus sin. Ce qui me passe, est l'adresse qu'il a de reserver les Rits de Luxeuil pour la bonne bouche, & d'avoir déterré que l'Editeur s'appelloit Hergot, bien que ce nom n'eut jamais été imprimé, ni fait pour l'impression. Quant au merite & aux qualitez du Pere Hergot & de ses Ouvrages, notre habile Bibliographe fait lestement le plongeon; mais c'est pour revenir incontinent sur l'eau.

Quelque avantageux que soit ce portrait, je puis vous assure, M. qu'il n'est nullement staté, & qu'il y manque au contraire quelque chose. Je n'ai qu'un moien de le sinir & le rendre parsait; c'est de mettre en parallele quelques articles de la Bibliotheque Alphabetique, avec d'autres semblables tirez du meilleur Bibliographe qui ait encore paru. De la comparaison des uns aux autres, il en resultera une idée juste du merite exquis de l'Ouvrage, qui sorcera tout le monde à convenir que l'Auteur laisse bien loin

derriere tous ses Rivaux.

BIBLIOTHE QUE

ALPHABETIQUE.

ABDIAS Babylonius. Historia certaminis Apostolici.

Le Pere Labbe & M. Dupin, en traitant des Auteurs Ecclefiastiques, disent que cet Ouvrage est inseré dans la Bibliotheque des Peres, ce qui n'est pas entierement exact, & a besoin d'explication. Ce Livre qui contient des Vies des Apôtres trèsfabuleuses, est parmi les Monumens que Laurent de la Barre a donné sons le Titre de Historia Christiana veterum Patrum, Parisiis 1583. p. 16. & dans le second Volume du Codex apocryphus novi Testamenti, par Jean-Albert Fabricius, in-8. Hamburgi 1703. où l'on trouvera des notes fur ces Vies à la page 388. aussi-bien qu'à la 568. & dans les suivantes du troisième volume de ce Code apocryphe. Ittigius, dans sa Dissertation touchant les Peres des tems apostoliques, observe que cet Ouvrage est ômis dans la Bibliotheque des Peres, imprimée à Lyon.

GRANDE BIBLIOTHEQUE Ecclesiastique, Imprimée à Geneve en 1734.

A B D I A S Babylonius inter Scriptores primi ævi Ecclesiasticos numerari soler. Ortu erat Judæus & è L X X. Discipulis unus, Dominumque nostrum (si modo fidei ejus standum sit) in carne vidit, multis Apostolorum gestis & passionibus interfuir, ac Simonem & Judam in Perlida abeuntes comitatus, ibi ab iis primus Babiloniæ Episcopus constitutus est. Sed nugæ omnia, à nullo veterum vel semel memorata. Dato enim Abdiam vel unquam in rerum natura extitisse, multo magis adhuc aliquid eum scripfisse incertum est. Etenim quos sub ejus nomine ex vetustis admodum exemplaribus, & 700. penè annorum ætatem præ se ferentibus edidit Wolfg. Luzius Balil. anno 1551. fol. de historia Certaminis Apostolici, libri X. ab Abdia Hebraïcè conscripti, ab Eutropio discipulo Græcè conversi, demum à Julio Africano in Latinum sermonem translati, putidi sunt adeò ac fabulosi, ut vix inter legendas ligneas lo-

cum habere mereantur. Undé mirum videri debet quisquilias hasce W. Lazio, viro non indocto & diligentissimo, adeò fucum fecisse, ut in Præsatione scribeze non dubitaverit, tantam inter Actus Apostolorum, & priorem.

De bift.

GRANDE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE.

horum Librorum partem intercedere similitudinem, utvel Abdiam hæc ex Luca sumpsisse, vel Lucam ex Abdia credendum sit; cum uterque eodem tempore vixerit, & discipulus Apostolorum extiterit. Nec Cl. Vossio * assentiri possum, hos Abdia libros à B. Augustino designari contra Adaman- Gr. 1. 2. 6. 90 tium, cap. 17. ubi historiolam quandam de Apostolo Thoma ex Scripturis apocryphis refert, quæ in Abdie Libro IX. reperitur. Multæ enim erant fabulæ Augustini ævo, diuque antea de Apostolis confictæ, partim scriptæ, partim ore traditæ, quas hujus Historiæ consarcinator in suam farraginem transferre poterat. Quin imò in ipfo istius libri initio affirmat impostor, se ea quæ habet de D. Thoma gestis, ex libro quodam antiquiori, in quem incidit, omissis supervaçaneis exscripsisse. Prodiit etiam hæc Abdia historia, Colon. 1569. 12. Paris. 1571. 8. ex Guill. Cave, hist. liter.

Quod Abdia suppositum est, nec Hebraïce, nec Grace conscriptum esse, sed Latinè exaratum liquet ex allusionibus frequentibus, quæ ex Latina lingua repeti possunt, qualis est quæ Lib VIII. cap. 8. edit. Fabric. in verbis, non everts, sed converts eum, & Lib. IX. cap. 21. pag. 727. Impetrabam, non imperabam. Bartoloccius male inter Scriptores Hebraicos retulit ob illos libros. Oudin, de Script, Eccl. Tom. II. p. 418. Balii, Diction. · J. Albertus Fabricius in Cod. Apocryph. N.T. p. 389. 727. 402, &c. Videndus, ut & Calmet, Diction. S. S. p. 72.

Consuli etiam potest Thom. Ittigius 2, qui tantum in Libris Abdiæ nugarum contineri ait, ut Inquisitores sub Paulo IV. censorià virgulà eos notaverint, ut Espencaus in Scholiis ad librum sacrarum heroïdum animadvertit, unde & Sixtus Senensis Paulum IV. hoc scriptum tanquam fide indignum inter scripta à se damnata rejecisse refert, &c.

Vitam S. Petri Apostoli, sic Lud. Jacobus b, scripsit Abdias Hebraice, und cum aliorum Apostolorum Vitis, quas ex Hebræo in Græcum vertit Entropins ejusdem Abdia discipulus. Prodierunt Parisiis 1551. studio Joach. Perionii Benedict. in-16. & 1571. cura Thom. Beauxamis Parisini Carmel. Concionatoris Regit. Bastlea apud Oporinum, fol. Colon. 1555. & 1569. in-12. apud Mat. Cholinum, & denuò Parisiis in historia Christiana, Laur, de la Barre Doct. Parisiensis.

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE ALPHABETIQUE. ECCLESIASTIQUE.

Abucara (Theodorus) Opulcula contra Infideles, Hæreticos, Judæos & Saracenos.

Abucara (Theodorus) h. e. pater five Episcopus Care (an in Palæstina, an verò in Mesopotamia incertum *)

ABUCARAS

a Biblioth. Patrum Apostolic. Tom. I. pag. 69.

b Biblioth. Pontific. p. 237.

* J'ai prouvé, pag. 20. sur des autoritez incontestables, que Théodoric Abucaras étoit Évêque de Haran dans la Mesopotamie : ce sentiment auroit été d'abord reçu universellement sur le titre qui est à la tête de quelques Dissertations de l'Auteur, fi Gretser à son ordinaire ne s'étoit obstiné à soûtenir, qu'il y avoit faute dans les MSS. Je me flate d'avoir levé toutes les dificultez.

F iii

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE Alphabetique. Ecclesiastique.

A BUCARA.

Gretser a joint ces Opuscules au Livre d'Anastase Sinaire, intitulé ODEGOS, in-4. Ingolftadii, 1606. Tractatus de Unione & Incarnatione.

Ce Traité est imprimé en Grec & en Latin à la suite du Syntagma sancti Athanasii, que André Arnoldus a publié in-8. Parisiis 1685. page 55. Il se trouve aussi dans la nouvelle édition, que Jacques Basnage a donné des anciennes leçons de Canisius, au second Tome, partie II. p. 473.

On croit que cet Abucara a vécu dans le septième siècle, & qu'il a

été Evêque de Carie.

Joannis Dancasceni, ut ipse Abucara profitetur, discipulus; Theologia ac Philosophiæ, Arabicæque peritus linguæ & scriptis adversús Judæos. Muhammedanos, Nestorianos, & Jacobitas, Severianos & Origenistas clarusfuit circà A.'C. 770. Adeoque Theodoro Cariæ in Thracia & Laodicez postea Episcopo, Photii amico primum, deinde desertore & in Synodo VIII. A. C. 869. Ignatii secuto partes, haud dubiè distinguendus, perinde ut à Theodoro Rhaithuensi, qui circà A. 660. claruit, & à Theodoro Hagiopolitano, sive Antiocheno, sub cujus nomine opus-

cula quædam Abucare publicavit Canisus, Tom. II. part. II. Antiq. Lect. p. 473. De Theodoro nostro plures, inter quos Bayl. Dict. Cric. Imbonatus, num. 829. Dupin, Bibl. nov. (ac. IX. p. 109. at prolixior Joh. Alb. Fabricius, qui accurate perquam Abucare opuscula sequenti ordine recenset in

Tom. IX. Bibl. Grace, p. 176. legg.

Edita Theodori Abucara Opuscula, Gracè scripta.

THEODERIcus ABuca-

Majores numeri præmissi Gretserianam, minores editionem Genebrardi *

respiciunt.

15. I. Dialogus de quinque inimicis, morte, diabolo, maledicto legis, peccato & inferno, à quibus nos Christus liberavit Edit. Ingolstad. p. 376. Vertit præter Genebrardum Turrianus; Incipit : Πέντε θανατυφόρυς έχθρυς EXOMEY.

II. Explanatio vocum quibus Philosophi utuntur, & confutatio haresis Acephalorum, Severianerum, id est, Jacobitarum, p. 386. Incipit : Tois ven

άληθινών δογμάτων έρας ώς ε και προασπικαϊς. Vertit Turvianus.

1. III. Dialogus cum prafecto cursus publici Emeseno, qui petierat ut ratiocinatione demonstraret DEUM esse, p. 414. Incipit : Απόδος, & Ετος, από-Sukiy, verterunt Genebrardus & Turrianus, De Ms. Cass. vid. Lambecium V. pag. 78.

IV. Epistola continens de Christo sidem orthodoxam Chalcedonensis Concilii, missa à B. Thoma Patriarcha Hierosolymitano ad hareticos in Armenia,

* Ce n'est point Genebrard, mais Pa Morel Tourangeau, qui a fait la traduction des quinze Opuscules dont il s'agit. Gretser, soit faute d'avoir jetté les yeux sur les éditions de la Bibliotheque des Peres de Margarin la Bigne, soit sur le rapport de quelqu'un qui n'étoit pas bien intormé, est le premier qui a fait courir ce faux bruit : les Bibliographes qu'iont écrip depuis, trouvant qu'il y avoit moins de peine à copier Gretser, qu'à examiner s'il disoit vrai, ont été moutonniers les uns des autres. Il y a lieu d'esperer qu'ils seront dorénavant plus reservez. Voiez ce que j'ai dit sur le même sujet, pag. 22,

Arabice verò dictata à Theod. Abucara, & in Gracum sermonem translata à Michaele Presbytero & Syncello Ecclesia Hierosolym. p. 428. Incipit : Xpieds & cus Abuca-Kύριος καὶ Θεός ήμῶν. De MS. Cæf. vid. Limbesium. V. p. 13. Vertit Tur- RA. Tianus.

V. Responsio brevis ad quastionem : Διὰ τί λέγομεν ὅτι , &c. Quare sicue dicimus : bumanitas Christi est ipsa bumanitas Petri & Pauli, & uniuscujusque, hominis, non sic dicimus Corpus Christi quod sumimus & participamus 🔊 idem est Petri & Pauli & cujusvis corpus? p. 451. Etiam hoc memorat MS. Lambec. V. p. 78. Vertit Turrianus.

VI. Exemplum quo oftenditur quomodo macula peccati Adami, & per Incarnationem Salvatoris nostri, expiatio ad universum genus humanum pervaserit. Vertit Turrianus, p. 452. Incipit : Фасів ві успавов, five ut in MS. Cæle apud Lambecium : Οί γεωργικοί.

4. VII. Dialogus ae luctatione Christi cum Diabolo, p. 452. Incipit : Χρισδο Θεδο ων και προδ τον Διάβολον παλάσας. Verterunt Turrianus & Gonebr. MS. Græce Lamber. V. p. 78.

3. VIII. Interrogatio Arabum contra Christianum. p. 458- Incipit : Einé mor, Xpieds Oebs ou esiv. Vertit Turrianus, ut & Genebr.

7. IX. Quastio ab Agareno eidem Christiano proposita. p. 460. Incipit ? Bixé mos, oi l'es ajos tor Xessor. Verterunt Turrianus & Genebrard.

8. X. Dissertatio adversus Judaum : p. 462. Incipit : O' l'ud ajos, eya cor φησίν. Verterunt iidem.

9. XI. Adversus Nestorianum: de eo Matth. XXVIII. 18. Data est mihi omnis potestas: p. 466. Vertit uterque.

XII. Interrogatio contra Nestoriamum. p. 468. Incipit : Τίς το καθ' ἡμῶν Хиро́ урафов. Vertit Turrianus.

11. XIII. Interrogatio altera adversus Nestorianum, Incipit : Thorapo भेडार नवे नर प्रशाहर Verterunt Turrianus & Genebrardus.

12. XIV. Dialogus cum Nestoriano. Incipit : Δια τί θεοτόκον την Μαρίαν ονομάζετε; vertit Turrianus, pag. 470. itemque Genebrardus.

XV. Ad Nestorianum, p. 472. Incipit : Δια τί λέγεται ὁ Χρισός; vertit Turrianus.

2. X V I. Quaftio ab Infideli Abucare proposita : p. 474. Incipit : 2/1, onoi, er πασι και πανταχέ τον θεον είναι λέγεται. Vertit Turrianus & Genebrardus.

XVII. Quastio à fideli proposita, quomodo cum Christus clare pronunties (Joh. III 5.) Qui non est natus ex aqua & Spiritu S. non intrabit in Regnum Coelorum : fieri potest, ut qui ante adventum ejus fuerunt justi, non baptizati in id ingrediantur? Vertit Turrianus. Incipit : ò Xpisds unep exelveur i βαπτίσθη. p. 476. Abucara respondet Christum pro illis baptizatum esse, & aquam è latere Christi sluentem eos sanctificasse. Quam ipsius responsionem singulari diatriba ad examen revocavit B. D. Thomas Ittigius de Bapiismo Fidelium ante adventum Christi defunctorum, per aquam qua ex ejus latere fluxit. Lipsiæ, 1698. 4. Atque in Enneade ejus differtationum, ibid.

XVIII. Ex concerçationibus cum Saracenis, ex ore Johannis Damasceni: hoe opusculum Græce & Latine primus edidit Michael le Quien, Paris. 1712.

THEODERI- Tom. I. Operum Jo. Damasceni, p. 472. Nam Gretserus Latinè tantum edicus Abuca- derat, p. 478. ex versione Turriani, cum Gracum in Codicibus Bavaricis non reperisset. Incipit : Είπε μοι ω Επίσκοπε.

XIX. Mahometem non esse ex Deo. Incipit : Εθος τοις των Σαβρακηνών

vaonpirajs. Vertit Gretserus.

XX. Quod Mahometes fuerit hostis Dei, & à Damone obsessus, p. 482,

Incipit: Εὶ πάσης της ὑπ' έρανδη κτίσεως. Vertit Gretserus.

XXI. Dogma ad Confirmationem Christianismi ex vocibus humilibus & objectis pradicationis Evangelii, p. 484. Vertit Turrianus. Incipit : Two inoxiμων Σαβρακηνών.

XXII. Dialogus cum Saraceno ostendens panem mystica benedictione sieri Corpus Christi, p. 490. Vertit Turrianus. Incipit : Δια τί, Επισκοπε, εμπάμ-

Core bues.

10. XXIII. Quod Christus Homo factus sit simul verus Deus, p. 492. Vertit Genebrardus. Incipit : Ο Χρισός είπεν, ότι ε δύναται δ γός.

XXIV. De una uxore ducenda. p. 492. Incipit : Πόθεν ὑμῖν, ὡ Επίσκοπε,

φαίνεται η μονογαμία. Vertit Turrianus.

- 5. XXV. Demonstratio quod Deus habeat Filium consubstantialem, ut ipse carentem principio & coaternum. Hoc opusculum primus Græcè & Latinè edidit Johan. Rapt. Cotelerius ad Lib. V. Constitution. Apostol. cap. 7. Tom. I, Patrum Apost. p. 307. Nam Gretserus tantum Latine, p. 497. ex Turriani versione dederat. Incipit: Των Αγαρηνών το φρόνημα. Vertit etiam Genebrardus.
- ${f X} \ {f X} \ {f V} \ {f I}.$ Dialogus demonstrans quod Pater semper generat , Filius autem sem per generatur. p. 500. In quodam Codice Bavarico perperam tribuitur Theodoro Presbytero της Payle. Incipit: πότερόν σοι Sone; vertit Turrianus.
- XXVII. De nominibus Dei. pag. 502. cum Turriani versione, quam perinde ut duorum, quæ sequuntur, opusculorum vulgaverat H. Canisius Tom. IV. Antiquar. Lect. retuleratque ad Theodorum Hagiopolitanum. Incipit : To Osos ovoma and rivos everymas eighlas.

XXVIII. Dialogus heretici & orthodoxi de Deo & Deitate, pag. 506. Incipit : Πότερόν σοι δοκά; ταυτόν έςι Θεός. Vertit Turrianus, sed ita ut postremam partem, quam ex Codice Bavarico addidit vertitque Gretserus,

ignoraret.

XXIX. Cum Nestoriano disputatio, p. 514, Incipit : 16ν παρέειν αγών,

yettit Turrianus.

XXX. Disputatio cum Jacobita, p. 518. Incipit: Πότερόν σοι δοκά, δ Xeisds Otos. Vertit Turrianus.

14. XXXI. Quaftio quam Origenista sideli proponit. p. 520. Vertit Genebrardus. Incipit : Ποία δικαφοσύνη , δέκα ἣ πεντήκονθα χρόνες άμαρθήσανθός τινος.

- G. XXXII. Contra Saracenos Theopaschitas, p. 522. ex Genebrardi versione; Græca enim Gretserus non reperit. Incipit: Alio in conventu Sara-
- 13. XXXIII. Dialogus cum Nestoriano. p. 524. Incipit : Είπέ μοι , τὸ Kpisds droua; vertit Genebrardus.
- XXXIV. Tempus an sit in tempore? p. 524. Incipit: Ο χρόνος έν χρόνω, n un in Reóup. Vertit Jacobus Greeserus,

XXXY.

XXXV. Disceptatio cum Sarraceno de Auctore boni & mali. p. 526. In- Theodorie cipit: Τίνα λέγεις αξτίον καλέ τε καὶ κακέ; vertit Gretserus.

ΑΒυζακα.

XXVI. Verbum Dei num creatum an increatum? p. 532. Incipit: Tà nòyia Kusiu xlisa eigin, n antisa; vertit Greiserus. Idem in controversiam vocatum nostra attate. Vide Rev. Georgii Ritschii Beantyvortungder frage, ob die Heilige Schrifft Gett. Selbst. sey. Gotha, 1714. in-4.

XXXVII. Quaftio duplex, una de Maria θεοτόκο vivat-ne an mortua fit : altera, num Deus etiamnum creet ? p. 534. Incipit : ñr λέγετε θεοτόκον,

anstaver n (n. Vertit Gretserus.

XXXVIII. Uter major sanctificans (Joanne-Baptista) an sanctificatus.

p. 534. Incipit : Tis isi maga ou unicor. Vertit Gretserus.

XXXIX. Ad aliquem qui percontatus fuerat de distinctione mundorum & immundorum esculentorum, quatenus illa in novo Testamento observaretur? Incipit: Εί ἀποχήν καὶ μετάλη (με άκαθάρτων. Vertit Gretserus Subjicitur, p. 538. Scholion Aretha de eodem argumento, ἄκλως, Αρέθα, notatque Gretserus se in altero Bavarico Codice, aliquoties dissertatiunculis Abucara hoc pacto subnotata quædam reperisse: & adscripsisse quoque ad oram suæ versionis aliquot hujusmodi scholia Arethæ Episcopi Turrianum, illius (ut putat Fabricius) Arethæ sæculo X. clari.

XL. Photii excerptum ex eodens Theodoro Episcopo Carrarum, de Adami

corpore, an passibili? p. 541. Incipit : Xen eld even. Vertit Gretserus.

X L I. Quid sit mors, & quomodo mors morti dedatur, (nam & hoc docet Ecclesia) &, & ecce morimur. p. 540. Incipit : Θάνατος ἔτε ἐσία ἐςίν. Vertit Gresserus.

XLII. Brevis doctrina de divinis nominibus, tam communibus sanctissima Trinitatis, quam propriis cujusque persone. p. 542, 547. Incipit : Εςι διομαθα

noiva Sia ris ayias Teiasos Sinnovia. Vertit Gretferus.

Hæc Opuscula X I II. ad calcem Hodegi Anastasiani utrâque linguâ primus Ingostadii edidit Jacobus Gresserus S. J. 1606. 4. unde recusa sunt Latinè quidem in Bibliotheca Patrum edit. Coloniensis A. 1618. Tom. IX. & Lugdunensis A. 1677. Tom. XVI. Græcè & Latinè verò in Austuario Ducano, Paris, 1624. Tom. I. & in Bibliotheca Patrum, Paris, 1644. & 1654. Tome XI. Ex illis X L I I. opusculis Gilbertus Genebrardus Latinè verterat hæc quindecim, quæ cum Gretseriana editione sic licebit conferre.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. Genebr. IIL XVI. VIII. VII. XXV. XXXII. IX. X. XI. XXIII. Gretfer.

11. 12. 13 14. 15. XIII. XIV. XXIII. XXXI. I.

Extant ex Genebrardi versione in Bibliotheca Patrum Parisiensi A. 1575. Tom. V. & A. 1579. Tom. IV. Etiam tria ex his opusculis Latine, Francisco Turriano interprete in lucem emiserat H. Canisius Tomo IV. antiq. Lection. nimirum XXVII. XXVIII. & XXIX. Ingolstad, 1603. in-4. recusa in Bibliotheca Patrum Coloniensis supplemento, sive Tom. XV.

ABUCARA.

THEODORIC A. 1622, vulgato, in Parisiensi A. 1654. Tom. IV. his denique ac-

XLIII. De Unione & Incarnatione, quodque Persona fuerit incarnata, Divina autem natura humana unita in persona Dei Verbi. Hoc Opusculum ex Ms... Bodleiano primus edidit, Latinamque versionem adjunxit Andreas Arnoldus Norimbergensis, Paris. apud Vid Edmundi Martini & Joh. Boudot, 1685. 8. ad calcem symagmatis dottrino ad Clericos & Laicos sub S. Athanasii nomine, & Valenciniam ac Marciani Impp. Epistolarum binarum ad Leonem M. Incipit : Η΄ μεν σάρκωτές ες εν ενανθρώπησες. Idem Opusculum

MS. in Biblioth. Casarea memoratur à Lambecio V. p. 78.

* Quid autem contineant hæc scripta docebit Dupinius loc. suprà cit-Variæ in iis (inquit ille) scholasticæ de mysteriis quæstiones agitantur, vocumque Philosophicarum, quibus ad ea explicanda utuntur, sensus inquiritur. De Trinitate & Incarnatione speciatim verba facit. Probatâ ratiocinio naturali Dei existentia Trinitatem eadem via probare conatur. Jefum Christum esse Messiam ostendit. Ipsum esse Deum Insideles docet. Muhammedem impostorem esse contendit. Incarnationis necessitatem probat, & effectus explicat. De eadem errores Neftorianorum, Eutychianorum, Jacobitarum, Theopaschitarumque confutat: unicamque hypostafim, duas verò naturas in Christo admittir. Sarracenorum quæstioni de Eucharistia respondens, panem & vinum Mensæ Sacræ à Sacerdote appositum, in Corpus & Sanguinem Christi commutari S. Spiritus descensu, clare innuit. Origenistarum errorem de diuturnitate pænatum Damnatorum rejicit. Muliere unica æquius & honestius, quam pluribus uti adversus Sarracenos oftendit. Nec peccati autorem Deum esse commonstrat. B. Virginem non esse mortuam contendir. Plures (uno verbo) subtilioris Theologia quastiones exagitat.

GRANDE BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE ECCLESIASTIQUE. ALPHABETIQUE.

ABULPHA-RAGE.

Abulpharagius (Gregorius) Chronicon Syriacon.

Cette Chronique ou abregé de l'Histoire Universelle, a trois parties. On a un fragment de la troisiéme en Syriaque & en Latin, dans la Bibliotheque Orientale que Joseph-Rome en 1721. Tome II. page 248.

ABULPHARAGIUS (Gregorius) Primas Orientis, qui & Bar-hebraus vocatur, scriptorum Jacobitarum faeilè Princeps, patria Melitinensis, patre Aaren Medico, anno Gracorum 1537. Christi 1226. natus est, ex quo Bar-hebrai, hoc est Hebræis Simon Assemani a fait imprimer à filii cognomen traxit. Nepotem ex fratre Michaelis Patriarchæ eum ap-

* Il y a un XLIV. Opuscule d'Abucaras imprimé : le P. Combesis l'a tiré d'un Ms. & le P. le Quien l'a inseré en Greo & en Latin dans ses notes sur S. Ephrem. tom. I. pag. 37. Il a pour titre : De differentia propriisma , & il commence zinh 'Η ιδιαίταλα διαφορά διχώς λέγεται.

XLV. Un Ouvrage bien plus considerable, & qui doit être mis à la tête des autres, est celui que j'ai déja dit être à la Bibliotheque des Hieronymites de saint Laurent en Espagne. Voici son Titre : Compendium diversorum Canonum & Conciliorum.

BIBLIOTHEQUE GRANDE BIBLIOTHEQUE Ecclesia stique. Alphabetique.

Il contient ce que ce Jacobite a fait étant Primat d'Orient, depuis 1264. jusqu'à 1286. auquel il est mort.

pellat Renaudatius, Tomo II. pag. 469. ex fide codicis Colb. à puero Græ- RAGE. cæ, Syriacæ & Arabicæ linguis stronuam operam dedit: mox Philoso-

phiæ ac Theologiæ cursu emenso medicinam sub patre aliisque ejus ætatis celeberrimis, quos ipse in Libris suis laudat, Medicis coluit: quibus in studiis quantum excelluerit, scripta ejus declarant.

A. C. 1243. Invadentibus in Armeniam Tartaris, Melitina abscedere cum parentibus cogitavit. Anno sequenti Antiochiam venit, ut idem refert in Chronico Arabico, quod historiam Dynastiarum inscripsit. Hinc Tripolim Phæniciæ urbem petiit, ut de se ipso refert in Chronico Syriaco, Par. II. fol. 322. ubi ab Ignatio Saba Patriarcha, anno ætat. 20. Episcopum Gubæ se ordinatum fuisse testatur: anno sequenti idem Ignatius eum ab Ecclesia Gube ad Lacabenam transtulit. In schismate, quod post obitum Ignatii ob Dionysii Angur & Johannis Bar-Maadani ambitum ab A. C. 1252. eam sectam afflixit, Abulpharagius Dionysii partes secutus, ab eodem ad Episcopatum Alepensem promotus est. Dienysio verd A. 1261. & Joanne A. 1264 sublatis ab Ignatio, seu Josus Patriarcha, cui eodem anno omnes Episcopi suffragium dederant, ex Alepensi Ecclesia ad Maphriani, hoc est, Primatis Orientis dignitatem evectus eandem usque ad annum 1286, tenuit. Hæc idem Abulpharagius de seipso narrat in Chron. Syriaco, part. 11. & 111. quæ Gregorius seu Barsuma ejusdem frater & in Episcopatu successor, post ejus obitum profequutus scripta etiam recenset. Abulpharagius quidem de sua electione in Primatem Orientis scribit, Part. II. Chronici, fol. 335. Part. verò III. à fol. 404. quæ in eo Primatu gessit, describit. Obiit autem die 30. Julii ann. Græc. 1597. Christi 1286. Cadaver ex urbe Maraga, ubi decessit, in Coenobium S. Matthæi deportatum, ibique conditum. Cæterùm quæ narrantur de Bar-Hebrai exequiis à Christianis Jacobitis, Nestorianis, Armenis, atque Græcis celebratis, manifesti mendacii convincunt historicum Mahometanum Ebn-Chalican, qui Bar-Hebraum à Christi fide ad Mahometanam perfidiam defecisse testatur apud Pocockium: Vid. Renaudot, Tom. II. Lit. Orient. p. 470. Duplicem ex uno Abulpharagio Auctorem estinxit Caveus: priorem vocat Gregorium Bar-Hebræum, hist. liter, pag. 642. ad ann. 1270. Alterum Gregorium Abulpharaium, Ibn ha-Kima dictum, Aaronis medici Malatiensis, vulgo Ibn-Kopb vocati, filium, ibid. pag. 650. ad ann. 1284-SCŘIPTA.

Je passe tous les écrits qui n'ont aucun rapport aux Chroniques, qui sont le sujet de l'article d'Abulpharage.

21. Chronicon Arabicum, quod inscribirur Liber Dynastiarum: Extat M S. in Bibl. Vatic. Cod. Ecchell. 10. in-4. Bomb. 351. ab Adamo ad Bar-Hebrai ætatem perductum, hoc est, ad ann. Græc. 1587. Christi 1276. Produt Arab. & Lat. interprete Ed. Pocockio, ex parte quidem sub hoc titulo: Specimen historia Arabum, sive Gregorii Abul faragii Malatiensis, de origine & moribus Arabum succincta narratio, cum Latina versione & notis Eduardi Pocockii, Oxon. apud H. Hall, 1650. in-4. (quam vidimus.) Integrum verò,

Digitized by Google

ABULPHA-RAGE.

historia compendiosa Dynastiarum, Eduard. Pocockio interprete Arab. & Lar. Oxon. 1663. à mundo condito ufque ad annum Alexandri 1596. name quinque postrema folia, quibus res Mogulensium gestæ ab anno Alexandri 1587. ad annum 1596, in Pocockii versione describuntur, in manuscripto Ecchellensi desunt. Nec Bar - Hebrai fœtus sunt, sed anonymi continuatoris, ut liquet ex testimonio Barsuma ejuschem Bar-Hebrai fratris, quod refert Assemanus, p. 264. Vid. addenda, Tom. II. pag. 477.

Quod verò Pocockius in Præfat, ad Lectorem affirmat, Barhebraum cum Abulpharagio abdalla Ebn- Attibo unum eundemque esse, id Bar-Hebrai ipfius auctoritate refellitur, qui in Chron. Syriaco, part. I. fol. 112. obitum & scripta Benattibi Abulpharagii refert, cujus verba apud Assemanum

reperies.

Auctores, quorum in historia Dynastiarum sit mentio. Hermes Trismegistus, Anianus Monachus Alexandrinus Chronologus (quem Abinanum Pocockius ex depravato Ms. Codice reddit;) Africanus, Andronicus, Eu-Sebius & Jacobus Edessenus, Porphyrius, Apolionius, Anonymic Auctoris Chronicon antiquum Syriacum, Philemo Physiognomus, Nicolaus, S. Ephram. Isac, Syrus, & Jacobus Sarugentis, Sergius Rhefinentis, Johannes Grammaticus Alexandrinus, Paulus Ægineta, Theophrastus, Aaron Presbyter Alexandrinus, Theodunus, Theophilus Edessenus Maronita Astronomus, Historicus & Homeri interpres. Joannes Ebn. Batric, h. e. Patricii filius, Hasan Ebn-Sabel Aftrologus, Joannes Mesue, Honain Ben Isaac, Hobaisus, Georgins Ebn Bachtifua, Bachtifva Gabrielis filius, Sapores Saheli filius, Habasus Astronomus, Alpharganus, Abdalia Ebn-Sahel, Mohammed Ebn-Musa. Abu-Maasar, qui vulgo Albumasar, Ebn-Sina, qui vulgo Avicena, Jacob Al-Cendi, Kosta seu Constans, Luca filius, Mabemmad, Achmed, & Hasan, filii Musa Ebn-Sciacher, Thabeth Ebn-Karra Sabzus, Abn-Nasr, Alpharabius, Joseph Sahir, Mahommad Ebn-Giaber Al-Battanius, vulgo Albategnius, Thabeth Ebn - Senan, Senan Ebn - Thabeth Astronomus, Maithaus Ebn-Junes Dialecticus, Aphriba Ebn-Adi, Ebn-Hamid, Ebn-Zacharia Tagritensis, Abdarrachmanus Suphi Razensis, Astronomus, Nadifolnafsus , Abraham Ebn - Helal Sabaus , Mohammad Ebn - Jahia Al-buzjani Mathematicus, Abu-li Isa Ebn-Zaraa Dialecticus, Abul Riban Mohammad Birunensis, Abulpharagius Abdalla Ebn-Astib, Ebn-Botlan Medicus, Jabia Ebn-Isa Ebn-Giazla Medicus, Abulhasan Astrologus, Hebatolla seu Hebetalla, tres hujus nominis Medici celebres, Christianus, Judæus & Mahometanus, Samuel Ebn Juda Andalutius, Medicus Judæus, Jabia, Ebn Said Medicus, Moses, Maimonides Judæus, Sahed Ebn Hebatolla Medicus, ejulque frater Abulchair Archidiaconus, Mohammad Al-Razi, vulgo-Razes ejulque discipuli, Abdarrachmanas Sarcacensis Medicus, Ali Ebn Habal, Sued Thome filius; Joseph Jahie filius Septensis Medicus, Hasron Edessenus Medicus, Giamaladdinus Kophti, Negemaddinus Nahagevinenfis, Theodorus Antiochenus, Nasir Tausensis, Negemaddinus, Kazuimenlis.

22. Chronicon Syriacum, ab orbe condito ad fuam usque ætatem perductum, & in partes III. divisum. Extat MS. in Vatic. Cod. Syr. XXIV. in-4. bomb. 421. Syriacis partim antiquis, partim recentibus literis, &

sermone exaratus. Fragmentum verò habetur Cod. XXVII. in-8. bomb. 159.

Pars. I. Chronicon Patrum & Regum, in quo de rebus gestis ab Ada- ABULPHAmo ad Regnum Chaldæorum sub Nabuchodonosor: à Chaldæis ad Medos RAGE. & Persas: ab his ad Alexandrum M. & Ptolemæos Ægypti Reges: mox de Imperatoribus Romanorum in Occidente & Oriente usque ad Heraclium: demum à Mahomete, Açabumque Imperio usque ad Regnum Tartarorum, quos Mogulenses vocant, ad annum Grac. 1600. Christi 1289, per capita 332.

Pars II. Chronicon Patriarcharum Antiochia & Jacobitarum, bipartitum: & prior quidem pars inscribitur, series summorum Pontificum veteris Testamenti ab Aaron usque ad Hananum Caiphæ socerum, h, e- usque ad Passionem Domini : Altera verd, bistoria summorum Sacerdotum novi Testamenti : ubi præjacta de Pontificatu Petri Apostoli ac sedibus Patriarchalibus ab ipso fundatis Præfatione, series resque gestæ Patriarcharum Antiochiæ aocurrate describuntur ab Evodio ad Ephramum Amidensem, qui co tempore Ecclesiam Antiochenam rexit, quo Severus ob hæresim sede pulsus, Ægyptum & Syriam Monophysitico errore inficiebat : Post Severi obitum sequitur exacta Patriarcharum Jacobitarum historia à Sergio, qui primus ei genti præfuit ad Nemrod cognomento Philoxenum, qui obiit anno Græc. 1596. Chr. 1285. Hinc ab anonymo continuatur eadem historia usque ad Noë Libaniotam, qui anno Græc. 1804. Chr. 1493. ordinatus fuit.

Pars III. Chronicon Primatum, Patriarcharum, & Maphrianorum Orientis, tum Chaldzorum Orthodoxorum, tum hzreticorum Nestorianorum & Jacobitarum, à Thoma Apostolo ejusque discipulis Adao & Aghao usque ad Jaballaham, qui anno Græc. 1593. Chr. 1282. Nestorianis præerat, & 2 Marutha primo Jacobitarum Maphriano, qui anno Græc. 939. ordinatus fuit, usque ad annum 1597, quo Bar - Hebraus ipse eam dignitatem apud suos gerebat. Continuatur eadem Maphrianorum Jacobitarum historia ab anno Græc. 1597. ulque ad annum 1807. quo Abraham à Noë Patriarcha Orienti præfectus est.

Opus luce dignum, & omnium qua Bar-Hebreus edidit doctissimum æquè ac unlissimum, præsertim si de secunda & tertia parte sermo sit, quibus Ecclesiastica Syrorum Nestorianorum & Jacobitarum historia Græcis Latinisque prorsus ignota mirifice illustratur. Sed & prior pars, quam idem Auctor Arabice postea Publicavit, & pocockius Latine interpretatus est, longè plura continet qu'am historia Dynastiarum, sive facta Arabum & Mogulensium spectes, sive res Christianorum in Thracia, in Syria, in Mesopotamia & in Perside.

Causain & methodum Chronici, Auctoresque quos secutus est, refest in Præfatione. Eusebium scilicer Cæsarcensem, Socratem Scholasticum, Zachariam Rhetorem, Joannem Asia & Dionysium Tel-Maharensem, ac præterea in priori parte Anianum laudat, Methodium Arad Chananaum Asaph, Josephum Hebræum, Artemonem, Andronicum, Epiphanium, Clementem Alexandrinum; Georgium, Georgium alterum Arabum Episc. Jocobum & Theophilum Edessenos, & Africanum.

Epocham Seleucidarum, quæ & Græcorum & Alexandrea dicitur, ab

ABULPHA-RAGE.

orbe condito ad suam usque zetatem ex diversis Auctorum sententiis hac ratione colligit. » Ab Adam ad Seleucum juxta Eusebium anni 4889. Juxta " Andronicum 5083. Juxta Georgium Presbyterum Regtensem 5085. Juxta → Africanum 5083. Juxta Theophilum Edessenum 5197. Juxta Jacobum Edesv senum 5149. Juxta Georgium Episc. Arabum 4929. Juxta Anianum » (180. & menses X, cui & Græca των LXX. versio consonat. Ea verò quam hodie Græci tenent, Theophile Edesseno consentit. Si igitur per-" fectis Seleuci annis 5197. & perfectis anni imperfecti, cujus initium " Testi prior, h. e. October, mensibus unum mensem addamus; habebi-» mus annos perfectos folares ab Adam, menfesque itidem perfectos ex » anno imperfecto, cujus initium ex Septembri ducitur, quum nunc » dies currat decima Sept. anni Græc. 1587. Si, inquam, anno 1586. » annos 5 197. & mensibus undecim, mensem unum addamus, colligemus w universim annos 6784. & dies 10. Sept. hujus anni imperfecti ad annum » 6785. referetur.

» Anni ab orbe condito ad Passionem Domini, colliguntur ab Adam » usque ad annum, quo passus est Servator noster, anni 5539. Is verò annus Dominico die inchoatus fuit. Secundiim Hippolitum verò, & » Joannem & Mar-Jacobum 5550. Secundum Eusebium 5232. Secundum » Syros 4156. Secundum Africanum 5532. Secundum alios 5320. Secun-Dum traditionem multorum (509. Secundum Andronicum, anno Græc. 242. " Initium Hegiræ Mahometanæ ex Bar-Hebrai sententia, computus » quoque annorum Lunarium Arabicorum sb hoc anno inchoatur, qui » est ab Adam 6130. idemque Græcorum 993. & à Redemptore nostro » Sexcentelimus vigelimus quartus ». Quia (nimirum addit Assemanus)

Christum natum putar anno Græc. 309. non 311.

Auctores quorum scripta laudat : Hipparchus Mathematicus, Hippocrates, Plato, Prolemaus, Galenus, Alexander Aphrodisius, Theon Alexandrinus, Sergius, Athanasius Amidensis, Philagrius, Simeon Taibutha Monachus, Gregorius Episc. Theodosius Patriarcha, Honainus, Aaron Presbyter, Georgius filius Bochtjesu Elamita, Theophilus filius Thoma Edessenus, Bochtjesu filius Georgii, Isa Abu Coraisi, Gabriel fil. Bochtjesu Nestorianus, Isaac, Hobaisus filius, Hasan, Thabet Abul-Hasan filius Korre, Thabetus alter filius Sinan filii Thabeti majoris, Abu-Ali Hasan fil. Haitam Geometra Basorensis, Avicenna, quem Arabes Abu-Ali Hosain Ben-sina vocant, Abulpharasius Monachus Nestorianus, Joseph Monachus Jacobita, Joannes Bar-Susan Patriarcha Jacobitarum, Jahia h. e. Joannes fil. Giazla Medicus Bagdadensis, Basilius Episc. Edessenus Jacobita, Dionysius Bar-Salibi, Fachreddinus Razi scriptor Arabs, Mobaddab Medicus Bagdadensis cognomento Bar - Habal, Nastr Mathematicus & Philosophus.

Regni Persici initium, quod ad annum Alexandri Severi quartum, & Grzecorum 538. confignat Agathias ad annum 542. at mendum in notis

Arithmericis observat Assemanus.

Nazarzorum in Phænicia, (secta hominum ex Mahomerana perfidia profluentium) curiolam originem & historiam tradit, ejusque ortum ad annum Græc. 1202. refert.

Demim in secunda & tertia parte Chronici continentur à fol. 244. se-

ries Pontificum V. T ab Aaron usque ad Hananum, sub quo passus est Abulpha-Christus. A fol. 247. series Pariarcharum Antiochiæ à S. Petro Apostolo Rage. ad Severum Acephalorum Primipilum. A fol. 265. series Pariarcharum Jacobitarum Syrorum ab eodem Severo usque ad Philoxenum, qui Jacobitis præerat anno Græc. 1596. A fol. 340. series eorundem Patriarcharum, ab anno qui suprà usque ad ann. 1804. A fol. 353. series Primatum & Patriarcharum Orientis, qui Chaldæis & Asyriis præsuère à S. Thoma Apostolo ad annum Græc. 939. A fol. 365. series Maphrianorum Jacobitarum, & Patriarcharum Nestorianorum ab anno qui suprà, usque ad ann. 1807. Hisce, (quæ omnia ex Assemano selegimus, Tom. II. Bibl. Orient. à pag. 244. ad;21.) subjungit doctissimus Maronita in gratiam historiæ

à pag. 244. ad; 21.) subjungit doctissimus Maronita in gratiam historiæ Ecclesiasticæ studiosorum, Epitomen historiæ Syrorum Jacobitarum & Nestorianorum ex Abulpharagii Chronico concinnatam.

Il ne faut à present avoir que des yeux pour voir combien l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique l'emporte sur l'Auteur de la Grande Bibliotheque Ecclesiastique.

A la verité ce dernier trace d'abord l'idée qu'on doit se former des Auteurs, & marque leur état, leurs talens, leur merite, leurs défauts & le siécle auquel ils vivoient; ensuite il donne le Catalogne le plus exact qu'il peut, de leurs Ouvrages, avec leurs veritables titres: il en fait la critique, ou adopte celle des Savans qui l'ont precedé; il indique toutes ou presque toutes les éditions qui en ont été faites; s'il sait quelque manuscrit qui n'ait pas été consulté, il a soin de le faire connoître: il rapporte quelquesois les paroles de l'Auteur, afin qu'on puisse juger de son stile : en un mot, suivant le plan & le système de Gesner, qui a été si universellement applaudi, & qui sert de regle à tous les bons Journalistes de l'Europe; il entre dans le détail qui est seulement necessaire au Lecteur, afin qu'il ait une connoissance suffisante des Ouvrages : détail, qui dans un besoin, peut lui tenir lieu des Ouvrages mêmes, & le regler, s'il doit, ou s'il ne doit pas les acheter.

Mais ce détail forme souvent un long extrait : & ce long extrait est un gros Livre pour l'Auteur de la Bibliotheque Alphabetique, lequel aïant pris pour deviso cet axiôme des Anciens : Un grand Livre est un grand tourment, n'a pas jugé à propos d'en courir les riéques. Ce qui a achevé de l'y déterminer, c'est qu'il a craint de gêner, de retrécir & de rendre paresfeux l'esprit de son prochain, en le conduisant toûjours par la main, sans lui permettre ni de s'égarer, ni de prendre l'essor, ni de porter un jugement diferent du sien. C'est pourquoi il a pris le sage parti de ne faire entrer dans chaque article que le nom de l'Auteur, les titres de ses Ouvrages, & les endroits de quelques collections où ils ont été inserez, au mépris des éditions, tant originales, qu'autres revûes, corrigées & augmentées, qui sont toûjours & plus fidelles & plus amples que celles des Compilateurs: Editions au reste qu'il suppose n'avoir jamais existé, puisque ce n'est que fur cette supposition qu'il a entrepris sa Bibliotheque, & que sa Bibliotheque rire en effet son prix de certe supposition. Or, vous m'avoiierez, M. qu'il faut avoir de l'esprit, du loisir & de l'érudition à revendre, pour former & executer de tels projets. J'ai l'honneur d'être, &c.

FIN.

APPROBATION,

J'AI lû par l'ordre de Monsseur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé: Eclaircissemens Litteraires sur un projet de Bibliotheque Alphabetique, sur l'Histoire Litteraire de Cave, & sur quelques autres Ouvrages semblables, avec des Regles pour étudier & pour bien écrire, par * * . FAIT à Paris le 22. Octobre 1735.

SECOUSSE.

PRIVILEGE DU ROY.

OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut, Notre bien-amé NICOLAS-FRANÇOIS LE BRETON fils, Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'impression d'un Manuscrit, qui a pour Titre : Eclaircissemens Litteraires sur un projet Te Bibliotheque Alphabetique, sur PHi pire Litteraire de Cave, & sur quelques autres semblables : offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de saire imprimer ledit Livre cy-dessus specifié, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années con-Cécutives, à compter du jour de la date desdites presentes. Faisons défenses à tous Libraires-Imprimeurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre Obéitsance : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sr Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit sait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Aces requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires : Car telest Notre plaisir. Donné à Paris le dixiéme jour du mois de Novembre, l'an de grace 1735, & de notre Regne le vingtunieme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 198 sol. 186. Conformément aux anciens Roglemens, confirmés par celui du 28. Féprier 1723. A Paris, le 12. Novembre 1735.

Digitized by Google

G. MARTIN, Syndic.